



# Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

Documents officiels

**5<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 22 septembre 2004, à 10 heures  
New York

*Président* : M. Ping ..... (Gabon)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Allocution de M. Sulejman Tihic, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine

**Le Président** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

*M. Sulejman Tihic, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Sulejman Tihic, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Tihic** (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à vous saluer toutes et tous et à vous exprimer la grande satisfaction que j'éprouve d'avoir la possibilité de prendre la parole devant l'Assemblée. Je voudrais également remercier, une fois de plus, l'Organisation des Nations Unies pour tout ce qu'elle a fait et tout ce qu'elle continue de faire pour mon pays. Je voudrais tout particulièrement insister sur l'importance d'accorder un soutien aux réfugiés qui ont été chassés de leurs maisons.

La Bosnie-Herzégovine est un pays pluriethnique, dans lequel les musulmans bosniaques, les orthodoxes serbes, les catholiques croates, les juifs et de nombreux autres groupes ethniques, vivent en paix et dans la tolérance depuis des centaines d'années. À Sarajevo et dans la plupart des villes bosniaques, on trouve des mosquées, des églises orthodoxes et catholiques et des temples juifs qui se côtoient depuis des centaines d'années. C'est la raison pour laquelle Sarajevo est appelée la Jérusalem de l'Europe.

Préserver la structure pluriethnique de la Bosnie-Herzégovine, avec toutes ses caractéristiques et sa diversité, constitue un défi historique, non seulement pour l'Europe mais aussi pour le monde entier. La Bosnie-Herzégovine est le principal point de rencontre de toutes les cultures et les religions du monde. Et elle réfute par là même la théorie du choc des civilisations.

Je voudrais vous faire état de la situation actuelle dans mon pays, qui a fait d'importants progrès ces neuf dernières années.

Les infrastructures détruites durant la guerre ont été reconstruites et l'on est parvenu à la stabilité macroéconomique, avec 1 % seulement d'inflation. Le système bancaire a été consolidé et les dettes extérieures sont remboursées. Depuis la période qui a directement suivi la fin du conflit, le produit intérieur brut a triplé et les réserves nationales ont été multipliées par 14. Les réserves en devises et l'épargne augmentent également de manière constante.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

04-51776 (F)

\* 0451776 \*

Nous sommes en voie de réunir toutes les conditions pour l'ouverture des négociations avec l'Union européenne sur les accords de stabilisation et d'association. Comme l'entité de Republika Srpska refuse de coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), nous n'avons pas été en mesure de devenir membre du Partenariat pour la paix, bien que nous remplissions tous les critères.

D'importantes réformes sont en cours dans les domaines de l'éducation, de la douane, des taxes, de la sécurité et du système de défense. De nombreuses nouvelles institutions centrales ont été créées, telles que le Ministère de la défense et de la sécurité, le service de renseignements, le Commandement militaire mixte de Bosnie-Herzégovine, parmi d'autres. En comparaison des quelque 500 000 soldats des trois armées distinctes en 1995, les forces armées de Bosnie-Herzégovine comptent à présent 12 000 hommes. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord avait quelque 70 000 hommes en Bosnie en 1996. La Force de stabilisation (SFOR) en compte actuellement environ 7 000. La situation en matière de sécurité est stable; la paix n'a jamais été interrompue. Depuis la signature des Accords de paix de Dayton, pas un seul soldat étranger n'a été tué en Bosnie. Au lieu d'être le bénéficiaire de l'aide internationale, la Bosnie-Herzégovine participe de plus en plus aux missions de paix internationales, telles que celles en cours dans les pays suivants : République démocratique du Congo, Sierra Leone, Éthiopie, Libéria, Timor-Leste, Haïti et d'autres encore.

La politique étrangère commune en matière de sécurité et de défense de l'Union européenne a permis à cette dernière d'assumer le rôle dirigeant en Bosnie-Herzégovine. D'ici la fin de l'année, les forces militaires de l'Union européenne prendront le relais de la SFOR en Bosnie.

Le processus de stabilisation positif, ainsi que le progrès général qu'ont connu non seulement la Bosnie, mais également les autres pays issus de la dissolution de l'ex-Yougoslavie, sont ralentis en raison d'une attitude inappropriée vis-à-vis des crimes de guerre et des criminels de guerre. Certains hommes publics et personnalités politiques essaient de justifier les crimes de guerre en déclarant qu'ils ont été commis dans l'intérêt d'une protection ethnique vitale. Les criminels de guerre sont traités comme des héros nationaux. Cela doit absolument changer. Ce n'est que sur la base de la vérité et de la justice que nous pourrions établir la

confiance et la réconciliation entre les peuples, ainsi que des relations amicales entre nos pays respectifs.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a un rôle irremplaçable à jouer dans ce processus. Nous apprécions beaucoup le travail qu'il a accompli jusqu'à présent. À notre avis, il doit terminer les procès qui ont déjà commencé, surtout ceux des responsables de haut niveau. Certaines des affaires qui ne sont pas encore terminées peuvent être transférées uniquement aux tribunaux des pays où les crimes ont eu lieu. Cela ne sera possible que lorsque ces pays seront prêts à garantir des procès équitables et justes.

La pleine coopération avec le TPIY doit être une condition sine qua non de l'adhésion aux institutions euro-atlantiques. En outre, il ne suffit pas d'arrêter et de poursuivre les criminels de guerre inscrits sur la liste du TPIY. Les tribunaux locaux dans nos pays respectifs doivent poursuivre des milliers d'autres criminels de guerre qui sont encore en liberté, qui constituent un facteur déstabilisant, qui entravent les processus positifs et sont souvent associés au crime organisé.

Dans mon pays, nous allons créer une chambre des crimes de guerre au sein de la Cour de Bosnie-Herzégovine. Cette chambre reprendra certaines affaires du Tribunal de La Haye, mais jugera également de nombreux autres criminels. Ce sera La Haye en miniature. Nous aurons donc besoin d'un appui technique et financier et devons faire appel à des juges et des procureurs internationaux ayant une expérience dans ce genre de procès, surtout ceux qui ont travaillé au Tribunal de La Haye.

L'an prochain marquera le dixième anniversaire du génocide perpétré contre les Musulmans de Bosnie dans l'enclave des Nations Unies de Srebrenica et de Zepa. Les personnes qui portent la plus haute responsabilité dans ce génocide, ainsi que dans tous les autres crimes de guerre commis en Bosnie-Herzégovine – Radovan Karadžić et Ratko Mladic –, n'ont pas encore été arrêtés. Ces deux hommes sont responsables de la mort d'environ 200 000 personnes. De cette tribune, je lance un appel à toutes les personnes investies d'une autorité pour qu'elles les arrêtent.

La question non encore réglée des quelque 15 000 personnes disparues, dont les corps gisent dans de nombreux charniers à travers tout le pays, dont 320 ont été répertoriés jusqu'à présent en Bosnie, pose un

sérieux problème pour mon pays. Nous avons besoin d'aide pour retrouver les disparus et les identifier.

Le système politique mis en place par les Accords de Dayton et de Washington a joué un rôle positif dans le rétablissement de la paix, la reconstruction et le progrès dans mon pays. Mais à présent, il représente de plus en plus un obstacle pour le développement et le progrès. L'administration actuelle en Bosnie, une fédération composée de 10 cantons, une république et un district – des entités fortes et un État faible – est un obstacle sur notre voie vers l'intégration euro-atlantique. C'est un système extrêmement compliqué et lourd qui fonctionne à peine. Chacun, en Bosnie-Herzégovine et ailleurs, en est plus ou moins conscient.

Je crois que le temps est venu pour les représentants politiques du pays de commencer à discuter de la réforme de la Constitution de Bosnie et de sa compatibilité avec les conventions internationales. Nous devons créer un État efficace doté d'institutions et de mandats qui nous permettront de devenir un membre à part entière de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). J'espère que nous bénéficierons de l'appui et de l'aide de pays amis et de la communauté internationale en général. L'année prochaine offrira à cet égard une bonne occasion, avec la célébration du dixième anniversaire de la signature des Accords de paix de Dayton. Le moment est venu pour la Bosnie de passer de la phase Dayton à la phase Bruxelles.

La Bosnie-Herzégovine est sincèrement et fermement résolue à renforcer les liens amicaux qu'elle entretient avec la République voisine de Croatie et l'État de Serbie-et-Monténégro, sur la base du respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'égalité. Notre situation géographique, notre histoire, notre composition ethnique, notre infrastructure économique et notre réseau de communications nous incitent à une coopération générale. Nous sommes conscients du fait que tant que les différends ne sont pas réglés, nous ne saurons progresser vers l'intégration européenne; nous avons déjà accompli certains progrès à cet égard.

Les pays de l'Europe du Sud-Est ont consenti d'énormes efforts, à titre individuel et collectif, pour réaliser d'importants progrès dans la modification de l'image stéréotypée de la région, perçue comme une zone périphérique et reculée de l'Europe,

problématique et affligée par les conflits. Nous promovons la coopération régionale dans les domaines de la défense, de la sécurité, des contrôles frontaliers, du libre marché, des régimes de visa, de la lutte contre la corruption et le crime organisé, et de la protection des minorités ethniques et religieuses.

La question des frontières dans la région ne peut et ne doit plus être réouverte. Nous devons régler ces questions selon les normes européennes applicables. Toutefois, nous devons soulever la question de la coopération sous l'angle des frontières, car c'est dans notre intérêt commun.

Je pense que la crise iraquienne doit être réglée en même temps que la question palestinienne. Nous appuyons donc l'initiative du Quatuor et la Feuille de route, qui constituent une base pour l'ouverture d'un dialogue sincère entre les deux États, avec la médiation des États-Unis. Nous condamnons fermement tous les actes terroristes ainsi que toutes les exécutions extrajudiciaires de dirigeants religieux palestiniens. Nous condamnons fermement la construction du mur de protection par les Israéliens.

Nous sommes heureux de voir qu'un consensus s'est dégagé entre les membres du Conseil de sécurité sur le transfert de souveraineté des forces de la coalition aux autorités légales et exécutives légitimement élues en Iraq. Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies doit influencer de façon décisive sur l'avenir de l'Iraq. Le peuple iraquien doit gouverner son propre pays et les forces militaires qui contrôlent le territoire doivent respecter les Conventions de Genève et le droit humanitaire. L'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Iraq doivent être préservées, et notamment sa souveraineté sur ses ressources naturelles. Nous lançons un appel en faveur de la protection du patrimoine mondial que constitue la civilisation iraquienne ainsi que des lieux saints, tels que Karbala et la mosquée d'Imam Ali à Najaf. Afin d'aider le peuple iraquien et de contribuer à rétablir la paix dans ce pays, la Bosnie-Herzégovine a dépêché une unité en Iraq, qui sera chargée de détruire les mines et les engins non explosés.

Mon pays est sincèrement résolu à combattre le terrorisme international et il est un membre actif de la coalition internationale antiterroriste. Le terrorisme n'est pas seulement une menace à la paix et la sécurité; à notre avis, le terrorisme est immoral et contreproductif. Il est immoral parce que des innocents

sont tués, et il est contreproductif parce qu'il ne résout pas les problèmes. Il ne fait qu'en produire de nouveaux. À cet égard, je voudrais souligner ici l'exemple des Musulmans bosniaques, puisque nous avons été les principales victimes de l'agression contre la Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995. Nous avons réussi à nous défendre, mais ni pendant la guerre, ni après, nous ne nous sommes tournés vers la vengeance ou le terrorisme.

J'aimerais aborder la question de la réforme du Conseil de sécurité et du renforcement de l'efficacité des mécanismes de l'Organisation des Nations Unies. Les citoyens de la Bosnie-Herzégovine savent d'expérience ce que peut signifier l'absence d'une action efficace et appropriée de la part de l'ONU. Si les mécanismes de l'ONU avaient été plus efficace, l'agression contre la Bosnie-Herzégovine ne se serait pas produite, ou au moins la guerre n'aurait pas été si longue. S'ils avaient été plus efficaces, des génocides n'auraient pas été commis dans les zones de sécurité des Nations Unies à Srebrenica et Zepa. C'est pourquoi je vous rappelle à tous l'obligation qui incombe à l'Organisation de prêter assistance aux survivants de ces zones.

Si l'on examine la situation du monde aujourd'hui, la question de la coopération efficace en matière de sécurité se pose inévitablement. Le Conseil de sécurité doit être à la pointe des efforts pour assurer la paix et la stabilité dans le monde. Il doit disposer de mécanismes d'action efficaces et rapides lui permettant d'empêcher les différends de se transformer en affrontements armés.

Entre autres propositions, nous appuyons les initiatives tendant à élargir le Conseil de sécurité.

La Bosnie-Herzégovine souhaite devenir un membre non permanent du Conseil de sécurité. Pour ce qui est de l'efficacité du Conseil, notre expérience a été surtout négative. Par notre participation aux travaux du Conseil, nous espérons pouvoir empêcher que notre expérience ne se répète dans une autre région du monde. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour confirmer notre intention de faire acte de candidature pour le mandat de 2010-2011. La Bosnie-Herzégovine mérite cet honneur et nous sommes décidés à faire nos preuves.

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Bosnie-Herzégovine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Sulejman Tihić, Président de la République de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou**

**Le Président** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

*M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Toledo Manrique** (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, comme les orateurs qui m'ont précédé, je tiens à vous féliciter de votre élection à présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le monde du XXI<sup>e</sup> siècle vit une situation paradoxale. D'un côté il est de plus en plus intégré au niveau mondial en ce qui concerne la production, le commerce, les flux financiers et la révolution numérique dans les télécommunications. Mais, en même temps, c'est un monde qui se fragmente, à cause de la prolifération des foyers de conflit, des guerres internes, du terrorisme transfrontalier, de la violence motivée par des facteurs ethniques et culturels. Le monde s'unifie par la diffusion de valeurs telles que la démocratie et les droits de l'homme, il s'unifie par le respect de la liberté d'expression ou la protection de l'environnement. Mais il se fragmente lorsque les démocraties entrent en conflit avec des demandes sociales précédemment réprimées d'une population qui exige plus d'emplois et moins de sous-alimentation.

Ces tendances contradictoires de mondialisation et de fragmentation remettent en question la gouvernance de l'ordre international et la gouvernabilité au sein des États. Les conflits s'intensifient. De nombreux États pauvres sont ébranlés par la violence, interne et externe. Les organisations terroristes, les trafiquants de drogue et d'armes, et les réseaux de traite d'êtres humains ont le

vent en poupe et acquièrent le pouvoir d'agir en prédateurs à l'échelle mondiale.

Depuis la fin de la guerre froide, plus de 30 conflits civils ont fait plus de 5 millions de morts et près de 17 millions de réfugiés. En 2004, l'Organisation des Nations Unies se trouve administrer 15 opérations de maintien de la paix et 15 missions politiques spéciales. Cela signifie que 16 % des États qui composent l'Organisation connaissent différents problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales.

Nous vivons dans un monde où aucune puissance ne peut à elle seule assurer la gouvernance mondiale, où les effets de fragmentation peuvent nous conduire jusqu'à la menace nucléaire. Les nations, les peuples, exigent des décisions urgentes, des décisions qui garantissent une gouvernance mondiale fondée sur le droit international, la revalorisation de l'Organisation des Nations Unies, un multilatéralisme renouvelé et renforcé, et sur les valeurs de la paix et de la justice internationale.

À l'heure de la mondialisation, notre siècle a besoin de larges consensus. Le Pérou estime que la formule la plus adéquate unit continuité et changement. L'objectif est de stabiliser la situation politique mondiale et susciter une alliance mondiale pour le développement et la justice sociale. Nous préconisons la continuité dans les objectifs de l'ONU. Nous préconisons la paix, la sécurité, l'égalité juridique des États, le non-recours à la force, l'interdiction de l'agression, le respect du droit international dans les relations entre États. Nous préconisons la coopération internationale, le développement économique et social, le respect des droits de l'homme. Ces buts et ces valeurs sont plus que jamais d'actualité.

Dans le même temps, nous prônons un changement dans les outils, les mécanismes et les moyens d'action. La réforme du Conseil de sécurité doit être entreprise avec réalisme, sachant qu'il s'agit du mécanisme de sécurité collective pour l'ensemble du système international. Les peuples veulent un Conseil de sécurité avec des garanties que ses décisions soient légitimes et efficaces.

Le Pérou est un pays dont la tradition diplomatique, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a pris position en faveur du multilatéralisme qu'il estime être l'instrument le plus idoine pour les décisions internationales, en particulier pour la promotion de la

paix et du développement. Le Pérou participe à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Mon pays maintient des contingents militaires à Chypre, à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie et en République démocratique du Congo. Il a également des troupes au Libéria et en Côte d'Ivoire. Mon gouvernement a récemment pris la décision d'envoyer une compagnie dûment équipée aider la République sœur d'Haïti à instaurer la stabilité et la sécurité et à réintroduire la démocratie dans les institutions.

Du fait de sa participation de longue date au maintien de la sécurité et de la paix et à la promotion du développement, le Pérou a annoncé sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2006-2007. Nous sommes reconnaissants de l'appui important dont nous avons bénéficié et de la prise en considération favorable accordée à notre candidature.

Aujourd'hui, 2,8 milliards d'êtres humains vivent avec 2 dollars par jour et 1,3 milliard avec un dollar par jour. En outre, au cours des années 90, les inégalités sociales se sont creusées partout dans le monde. Selon le Worldwatch Institute, ce phénomène a touché non seulement les revenus personnels, mais aussi l'accès à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie – des biens publics indispensables à la vie civilisée et à la stabilité sociopolitique. Aujourd'hui, la diminution des revenus personnels et l'augmentation des inégalités se rejoignent comme deux plaques tectoniques, provoquant des séismes de désintégration sociale et de conflit international.

C'est pourquoi la communauté internationale doit comprendre que la paix, la sécurité et la stabilité du système mondial ne sont pas liées uniquement à des aspects politiques, militaires ou stratégiques. La paix et la sécurité ont des composantes sociales et économiques. La pauvreté et l'exclusion sont les ennemis de la paix, de la sécurité et de la démocratie. L'exclusion sociale est une source de violence et d'instabilité, qui fragilise la démocratie et entraîne des divisions nationales et internationales. Nous serons incapables de triompher de cette situation si nous ne donnons pas un visage humain à la mondialisation et ne faisons pas en sorte que celle-ci devienne une force positive qui apporte des bénéfices tangibles à toutes les nations et à tous les êtres humains.

L'état de droit et l'ordre juridique international doivent garantir l'accès à la justice et le respect des

droits de l'homme. L'état de droit doit empêcher l'impunité. En même temps, les sociétés démocratiques doivent faire de la transparence et de la lutte contre la corruption de véritables politiques nationales.

Le Pérou, avant le processus de retour à la démocratie, était la proie de la corruption et des violations systématiques des droits de l'homme, et son système judiciaire était assujéti au pouvoir politique. Le Gouvernement corrompu et autoritaire s'était emparé de la démocratie, pratiquait la torture systématique et avait fait de la corruption un instrument du pouvoir politique. Aujourd'hui, les Péruviens qui ont la conscience tranquille exigent que les responsables soient traduits en justice. C'est pourquoi j'appelle le Gouvernement japonais à agir en faveur de la justice en autorisant l'extradition de l'ancien Président Alberto Fujimori accusé par la justice péruvienne de crimes contre l'humanité, notamment sa responsabilité présumée dans des actes de torture, des disparitions forcées, des exécutions sommaires et des actes de corruption. Le Pérou démocratique garantit un procès juste et une procédure régulière dans le cadre de l'état de droit. Je lance cet appel car je suis convaincu que l'état de droit et l'ordre juridique international doivent garantir l'accès à la justice. Refuser un tel accès revient à sanctionner l'impunité et je suis persuadé que l'ordre international n'est pas disposé à se faire le complice d'une telle impunité. Nous espérons que cela ne se produira pas.

**Le Président :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Pérou de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Alejandro Toledo Manrique, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie**

**Le Président :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

*M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sam

Nujoma, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Nujoma (Namibie) (*parle en anglais*) :** C'est une source de fierté pour les Africains, autant que pour nos amis, que de vous voir, Monsieur le Président, à ce poste de haute responsabilité lors de cette cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Vous apportez à cette fonction une immense sagesse et une expérience acquise au long des années en tant que fonctionnaire rempli de zèle et que Ministre de la République gabonaise. Vous vous voyez ainsi confier ce mandat tel que le définit la Charte des Nations Unies, afin de donner un nouvel élan à la promotion de la paix, de la sécurité humaine et du développement durable dans le monde entier. Je vous félicite chaleureusement et vous assure du plein soutien de la Namibie à vous, personnellement, ainsi qu'à votre Bureau.

Vous vous rappellerez, Monsieur le Président, l'esprit de renouveau et la ferme détermination de procéder au changement manifestés par les dirigeants africains en juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud. En transformant l'Organisation de l'unité africaine et en lançant l'Union africaine et sa branche spécialisée dans le développement, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), nous avons marqué un nouveau départ pour l'Afrique. Nous avons également réaffirmé notre engagement d'englober la diaspora africaine dans la consolidation et la transformation de notre continent.

Je suis donc très heureux de noter que le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Julian Hunte, est originaire d'un pays frère, Sainte-Lucie dans les Caraïbes. Je lui rends hommage pour les excellents services qu'il a rendus avec plein succès, à l'Organisation des Nations Unies. Au cours de son mandat, il a fait preuve de qualités de dirigeant et de dévouement envers la paix mondiale, la sécurité et le développement durable.

Nous sommes à nouveau réunis ici au Siège des Nations Unies pour réaffirmer les précieux idéaux, principes et objectifs de l'Organisation, et pour les transformer en actions propres à mettre un terme aux conflits armés, à sauver nos enfants et à investir des ressources pour éradiquer la faim, la maladie et la pauvreté dans le monde.

Notre illustre et diligent Secrétaire général, mon cher frère Kofi Annan, n'a épargné aucun effort dans

l'exercice sans relâche de son autorité dans les situations de conflit. Nous devons louer son insistance à souligner la responsabilité légitime et centrale de l'Organisation d'être du côté des pauvres, des faibles et des démunis dans le monde entier. Dans son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies (A/59/1), le Secrétaire général rappelle à nouveau aux États membres la situation terrible dans laquelle se trouve le monde et offre des options réelles pour la paix et la sécurité mondiales, en finançant le développement social et en atténuant les effets de la pandémie du VIH/sida et des autres maladies infectieuses. Je félicite le Secrétaire général pour ses précieuses interventions et l'efficacité de son impulsion.

Durant la période 1999/2000, la Namibie a connu le rare honneur et privilège de servir l'Organisation à double titre. Mon pays a été à la fois membre non permanent du Conseil de sécurité et Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, dont la tâche, entre autres, était de préparer le Sommet du Millénaire et l'adoption de l'historique Déclaration du Millénaire. J'ai été ainsi appelé à coprésider ce Sommet avec mon homologue finlandais, S. E. M<sup>me</sup> Tarja Halonen.

Lors de ce mémorable Sommet, la plus importante réunion de dirigeants mondiaux à ce jour, les ambitieux Objectifs du Millénaire pour le développement ont été adoptés à l'unanimité. Aujourd'hui, nous demeurons tous liés par cet engagement unique et historique. Les États Membres se sont engagés collectivement, entre autres, à : éliminer la pauvreté extrême et la faim; assurer l'éducation primaire universelle; promouvoir l'égalité entre les sexes et autonomiser la femme; réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle; combattre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies; assurer la viabilité écologique; et mettre au point un partenariat mondial pour le développement durable.

En souscrivant à ces objectifs et cibles de développement, nos gouvernements ont pris un engagement sérieux et irrévocable de s'occuper, grâce à des interventions politiques viables, de millions d'enfants dans le monde qui ne demandent rien d'autre que d'être aimés, protégés et de grandir en paix.

Dans cette entreprise, nous ne pouvons ignorer l'écart de revenu toujours croissant entre les riches et

les pauvres, entre le Nord industrialisé et le Sud en développement. Cette situation représente une dangereuse bombe à retardement, que le monde peut difficilement ignorer. Notre planète Terre est trop petite pour perpétuer la juxtaposition inacceptable de la pauvreté abjecte d'une part et de la prospérité surabondante de l'autre. Nous ne serons en mesure de faire face à cette situation efficacement que lorsque nous encouragerons des liens commerciaux mutuellement bénéfiques entre le Nord et le Sud dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

Je voudrais souligner que les Objectifs du Millénaire pour le développement ne sont en eux-mêmes que des déclarations d'intention. Nos gouvernements doivent les traduire en politiques durables appuyées par des ressources financières et technologiques appropriées, afin de faire une réelle différence dans la vie de nos peuples.

Pour sa part, la Namibie a adopté, en coopération avec les institutions pertinentes des Nations Unies, un programme national de mise en œuvre des objectifs et cibles du Millénaire pour le développement. Non seulement nous faisons jouer à plein notre propre détermination et nos propres capacités, mais aussi nous lançons un appel aux autres partenaires de développement pour qu'ils nous appuient dans nos efforts nationaux de mise en place de capacités, de réconciliation et de transformation.

À l'initiative du Président Luiz Inácio Lula da Silva de la République fédérative du Brésil, les dirigeants du monde se sont réunis au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 20 septembre 2004 pour échanger des points de vue et trouver des solutions réalisables afin d'en finir avec la faim et la pauvreté dans le monde. Nous le félicitons de cette importante initiative, à laquelle nous avons pris part. À la fin de la réunion a été adoptée une déclaration, que la Namibie appuie pleinement. Nous lançons un appel aux États Membres et aux autres partenaires pour qu'ils la mettent en œuvre avec l'urgence qui s'impose.

Le monde a d'énormes ressources pour combattre et vaincre la pauvreté, la faim et le sous-développement. Dans ce processus de dialogue, nous devons insister pour un équilibre réaliste entre le montant total des dépenses mondiales de guerre et de fabrication d'armement, d'une part, et la mise en œuvre des Objectifs et cibles du Millénaire pour le développement, d'autre part. Il faut une volonté et une

compassion politiques de la part des dirigeants du monde. Le débat sur les armes de destruction massive ne doit pas diviser les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, mais devrait engager les nations à découvrir et à consolider la coexistence pacifique et la coopération. Les pays développés devraient regarder leur appui aux pays du Sud comme un geste éclairé en faveur de la stabilité régionale et mondiale et comme une incitation délibérée à encourager un accroissement des échanges commerciaux et des investissements entre toutes les nations, cela pour leur bénéfice mutuel.

Je souhaite souligner le sens de ma présence à l'actuelle session de l'Assemblée générale. Ma participation est inséparable d'une longue histoire, d'un cheminement personnel et d'un lien ininterrompu entre la Namibie et l'Organisation des Nations Unies, au long de nombreuses années. Je suis entré pour la première fois dans cet immeuble en 1960, en tant que pétitionnaire devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale.

C'était là ma première apparition, humble mais déterminée, sur la scène diplomatique. J'ai depuis lors assisté à différents débats et conférences des Nations Unies sur le sujet de la décolonisation de la Namibie et à des négociations sur l'autodétermination et l'indépendance. Pendant toutes ces années, je me suis exprimé à certaines des séances du Conseil de sécurité sur la question de la Namibie, commençant en 1971 en ma qualité de premier combattant de la liberté auquel était accordée cette possibilité.

J'ai eu l'occasion de rencontrer et de connaître de nombreux hommes d'État distingués, des diplomates, d'autres pétitionnaires et d'éminents fonctionnaires internationaux à New York, Genève, Paris et ailleurs lors de conférences importantes. Mes collègues namubiens et moi-même chérirons toujours les conseils, l'appui et la solidarité dont ont fait preuve la famille des Nations Unies et nos amis à travers le monde. De nombreuses nations amicales dans le monde se sont engagées et ont fourni un appui moral, matériel et diplomatique à la noble cause de notre liberté et de notre indépendance.

De nombreux révolutionnaires de renommée mondiale, en particulier sur le continent africain, ont fait des sacrifices désintéressés, non seulement pour l'indépendance de notre terre natale, mais également pour libérer le continent africain de l'exploitation coloniale et de l'apartheid.

Par conséquent, je souhaiterais saluer et rendre hommage aux dirigeants visionnaires du continent africain qui ont donné forme au concept de l'unité africaine et à l'émancipation du continent du joug du colonialisme, de l'occupation étrangère et de l'apartheid. Parmi eux, je rends un hommage particulier à Kwame Nkrumah, le premier Président ghanéen; Ahmed Ben Bella, le premier Premier Ministre algérien; Gamal Abdel Nasser de l'Égypte; Julius Kambarage Nyerere de la Tanzanie; Kenneth Kaunda de la Zambie; le Général Murtala Mohammed du Nigéria; Antonio Agostinho Neto de l'Angola; et aux autres dirigeants africains et panafricanistes.

La lutte pour la libération de la Namibie a été longue, sanglante et amère. Elle a causé les souffrances et les sacrifices, dont on ne parle jamais, de notre peuple à l'intérieur du pays et de ceux qui ont été obligés de passer de nombreuses décennies en exil. Après de nombreuses années de lutte, la communauté internationale a finalement reconnu et appuyé la légitimité de notre action pour la liberté, l'égalité et la justice, menée par notre mouvement pour la libération nationale, la South-West Africa People's Organization (SWAPO) de Namibie.

La Namibie était principalement devenue la responsabilité juridique de l'Organisation des Nations Unies et ainsi s'était forgé un partenariat unique pour une action commune entre l'Organisation mondiale et le peuple namibien en lutte qui a duré pendant 30 années éprouvantes et riches en événements.

Le 21 mars 1990, S. E. M. Javier Pérez de Cuellar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'époque, m'a fait prêter serment en tant que Président de la République de Namibie. En septembre de la même année, je suis retourné à l'Organisation des Nations Unies pour m'adresser à l'Assemblée générale et pour remercier, au nom de mon peuple, l'Organisation des Nations Unies pour le partenariat spécial et l'appui de principe prêté sous diverses formes, qui donna finalement naissance au cent soixantième État Membre de notre Organisation.

Je rends hommage aux fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et aux membres du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) qui ont travaillé avec diligence pour assurer la pleine mise en œuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Je rends

également hommage à ceux qui sont morts en remplissant leur devoir en Namibie.

Je voudrais rappeler avec reconnaissance que mon accès initial à l'Organisation des Nations Unies a été rendu possible par des organisations non gouvernementales, des groupes d'églises, une poignée de fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et de diplomates de pays amis remplis de sollicitude. Je les remercie sincèrement tous. Le peuple namibien les salue et honorera à jamais les souvenirs que nous avons en commun. Parmi les nombreuses organisations, je souhaite tout particulièrement citer et rendre un hommage mérité à l'Africa-America Institute pour son exceptionnel souci de fournir et d'élargir les chances d'accès à l'éducation aux Africains sur tout notre continent, y compris aux Namubiens, tant avant qu'après notre indépendance. Je me joins aux autres dirigeants africains pour saluer le cinquantième anniversaire de la campagne de l'Africa-America Institute en faveur d'un partenariat dans le domaine éducatif, que je recommande de tout cœur à la communauté internationale d'appuyer.

J'ai personnellement décidé, conformément à notre Constitution, de ne rester Président de la République que jusqu'au 20 mars 2005. Je dirai ensuite mes adieux à mes devoirs d'État et à mes fonctions publiques. Je me réjouis d'avance de mener une vie moins trépidante, mais je resterai, en tant que simple citoyen, totalement engagé. J'entends m'atteler à certaines causes chères à mon cœur et me tenir prêt à apporter mon aide aux efforts nationaux, régionaux et internationaux concernant, particulièrement, l'élimination de la pauvreté, les handicapés, la production alimentaire et le développement des infrastructures.

Au début de ma déclaration, j'ai parlé du démarrage de l'Union africaine, du NEPAD et de la résolution prise par l'Afrique de prendre un nouveau départ. Je voudrais maintenant ajouter à cela une autre dimension cruciale, celle de l'égalité entre les sexes et de la démarginalisation des femmes dans la prise de décisions et de leur élection au sein des institutions nationales, régionales et internationales.

Notre organisation sous-régionale, la Communauté de développement de l'Afrique australe, a été une pionnière de cette nouvelle conception et nous sommes heureux que l'Union africaine ait

également commencé à mettre en œuvre ce programme progressiste et axé vers l'avenir.

L'inauguration récente du Parlement panafricain, hébergé par l'Afrique du Sud, va servir d'indicateur dans le renouveau de l'Afrique. Nous ne devons pas perdre de retard ni faillir dans notre entreprise conjointe d'intégration totale de notre continent.

La reconnaissance du rôle des femmes et leur pleine participation à la prise de décisions sont fondamentales pour la transformation et l'industrialisation de l'Afrique. Aussi, nous sommes fiers de saluer l'élection de M<sup>me</sup> Gertrude Mongella, de Tanzanie, qui est la première Présidente du Parlement panafricain. Nous ne manquons pas, en Afrique, de femmes compétentes et d'expérience pour nous montrer la voie. La Commission de l'Union africaine comprend des femmes commissaires de différents pays africains. L'Afrique doit considérer comme l'une des priorités de son ordre du jour d'associer les femmes aux décisions et de les appuyer dans leur rôle de dirigeantes et de modèles.

Depuis l'époque de l'Organisation de l'unité africaine, l'ONU et l'Afrique sont de véritables partenaires. Par la même occasion, elles se sont offert un appui mutuel et une coopération toujours croissante dans les domaines cardinaux du règlement des conflits, de la consolidation de la paix, des secours humanitaires et du développement social. Maintenant que l'Union africaine a mis en place son Conseil de la paix et de la sécurité, en sus du NEPAD, nous envisageons des perspectives plus importantes de coopération et de mobilisation des ressources afin de pouvoir planifier pour prévenir les conflits armés et empêcher la souffrance humaine en Afrique.

Avec l'avènement d'une paix et d'une stabilité durables, la croissance économique de l'Afrique et l'élimination de la pauvreté sur son sol deviendront réalité et les espoirs et aspirations de notre peuple seront concrétisés. À cette fin, nous avons besoin du maintien d'un solide partenariat avec l'ONU.

Depuis cette tribune et au sein de différentes autres instances, nous avons réaffirmé notre foi dans un système international pacifique, démocratique, transparent et juste. Nous avons plaidé pour un système qui réunirait les pauvres et les riches de ce monde pour sauver la vie de millions de personnes et œuvrer au développement durable et à la sécurité humaine.

Pour atteindre ce noble objectif, l'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, ne peut continuer à opérer sur la base de structures de prise de décisions non démocratiques. Le Conseil doit être réformé sans retard. C'est la volonté politique qui fait ici défaut. Nous pouvons faire mieux. Le moment est venu. L'Afrique a besoin de se voir accorder la place clef qui lui revient dans cet organe mondial. Nous exigeons notre part de responsabilité.

La guerre en cours en Iraq a divisé le monde, provoqué d'immenses souffrances humaines et mis en danger la paix et la sécurité internationales. Il existe beaucoup de méfiance entre les nations et le danger de prolifération nucléaire rend la situation encore plus alarmante.

Des millions de personnes en Afrique, en particulier dans la région des Grands Lacs et au Soudan, continuent de connaître des souffrances sans nom à cause des conflits et de la guerre. La Namibie est profondément préoccupée par les massacres et les violations des droits de l'homme visant des innocents – femmes, enfants et vieillards – dans la région soudanaise du Darfour. Nous engageons toutes les parties concernées, et en particulier le Gouvernement soudanais, à mettre en œuvre sans retard tous les accords conclus et les engagements qu'ils ont pris.

Dans ce cadre, mon gouvernement appuie pleinement la résolution 1564 (2004) du Conseil de sécurité en date du 18 septembre 2004. Tout en appuyant les efforts de l'Union africaine pour trouver une solution pacifique à cette situation explosive, nous pensons fermement que le Conseil de sécurité doit assumer la pleine responsabilité de cette question conformément à la Charte. Ce problème ne peut être réglé que par le biais d'une résolution du Conseil de sécurité mettant en place une mission de maintien de la paix au Soudan, notamment pour traiter le problème de la souffrance humaine au Darfour. À cet égard, en tant que produit, elle-même, de l'ONU, et dans le droit fil de son engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales, la Namibie est disposée à fournir un bataillon à une telle mission des Nations Unies.

Le Plan de règlement de l'ONU pour le Sahara occidental doit être mis en œuvre immédiatement. De même, les droits inaliénables du peuple palestinien doivent être respectés. Nous, pays de la communauté internationale, le devons à ce peuple.

La Namibie réitère son appel à la levée immédiate et inconditionnelle de l'embargo imposé par les États-Unis contre Cuba afin de permettre à la population des deux pays de coexister pacifiquement.

La situation mondiale en matière de sécurité est en outre menacée par l'apparition de mercenaires, qui remettent en question les gouvernements légitimes. Le continent africain n'a pas été épargné par ce phénomène hideux, qui doit être condamné par la communauté internationale.

L'ONU est le lieu idéal pour trouver des solutions par la négociation multilatérale et le compromis. Le Secrétaire général a besoin du soutien sans faille de tous les États Membres pour pouvoir jouer un rôle efficace au Moyen-Orient et en Afrique et dans les situations de conflit aux quatre coins du monde. Que ce soit pour lutter contre la pauvreté, le VIH/sida ou le terrorisme, la communauté internationale doit agir de façon unie. Nous devons mettre fin à la souffrance humaine et promouvoir la sécurité et la prospérité pour tous.

La Namibie défend la paix, l'unité, la stabilité et un partenariat économique mutuellement bénéfique. Notre Constitution est le principal guide dans la recherche de ces idéaux.

Mon gouvernement met en œuvre la Vision pour 2030 et les plans nationaux de développement successifs par étapes, dans le but de favoriser la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie de notre population, notamment en transformant nos villages en des participants socioéconomiques viables. La pauvreté, l'éducation, les soins de santé, le chômage, le VIH/sida, le perfectionnement des compétences, l'émancipation des femmes, la protection des enfants et l'assistance aux personnes handicapées figurent parmi les priorités nationales urgentes couvertes par les interventions gouvernementales axées sur l'être humain.

Nous les mettons en œuvre en partenariat avec le monde des affaires, le monde du travail et les représentants de la société civile. Heureusement, les institutions compétentes des Nations Unies et les experts internationaux basés en Namibie travaillent en étroite collaboration avec mon gouvernement pour favoriser la prospérité et la transformation en Namibie et dans la sous-région. Lorsque nous réussirons, l'Afrique en bénéficiera et le monde, aussi, reconnaîtra les gains partagés des partenariats de développement.

Je termine ma déclaration, persuadé que, grâce à l'ONU, l'humanité triomphera des difficultés que nous connaissons aujourd'hui de sorte que les générations futures vivront dans la paix, à l'abri des fléaux de la guerre, de la pauvreté, de la faim et de la maladie. Je suis fermement convaincu que nos buts et objectifs communs sont réalisables, car un peuple uni qui s'emploie à poursuivre un bien commun pour tous les membres de la société finira toujours par être victorieux. Vive l'Organisation des Nations Unies!

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine**

**Le Président** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

*M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mbeki (parle en anglais)** : Il y a certains sujets sur lesquelles nous nous entendons tous. L'un d'eux est que, d'ici à la fin de l'année, nous prendrons connaissance du rapport important qui sera présenté par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, que le Secrétaire général avait constitué. L'autre est que, l'an prochain, nous célébrerons le dixième anniversaire du Sommet mondial de Copenhague pour le développement durable et de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing et que nous débattrons de leurs résultats. Le troisième sujet dont nous convenons tous est que, l'an prochain, nous célébrerons le cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration du Millénaire, qui fait date.

Nous conviendrons aussi que nous avons pris toutes ces initiatives – la convocation des sommets

social, sur les femmes et du Millénaire, et la constitution du Groupe de haut niveau – parce que nous nous étions accordés sur le fait que nous faisons face à un certain nombre de problèmes qu'il fallait régler. Dans la Déclaration du Millénaire, nous avons utilisé des paroles mobilisatrices pour résumer notre réponse à ces problèmes. Nous avons déclaré :

« Nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient. » (*résolution 55/2, par. 2*)

Nous avons ajouté :

« Nous sommes résolus à instaurer une paix juste et durable dans le monde entier conformément aux buts et aux principes inscrits dans la Charte. » (*ibid., par. 4*)

Nous avons dit également que notre effort pour permettre à la mondialisation d'être profitable à tous et de façon équitable :

« doit produire des politiques et des mesures, à l'échelon mondial, qui correspondent aux besoins des pays en développement et des pays en transition et sont formulées et appliquées avec leur participation effective. » (*ibid., par. 5*)

À ceci, nous avons ajouté l'engagement suivant :

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. » (*ibid., par. 11*)

Naturellement, nous n'avons pas d'autre choix que celui de reconnaître que nous avons dit tout cela et nous conviendrions sans aucun doute que nous pensions bel et bien ce que nous avons déclaré. Je veux croire que cela ne marquera pas la fin des problèmes sur lesquels nous nous exprimerions d'une seule voix. Je le dis, parce que je me suis posé la question « Avons-nous atteint les objectifs que nous nous étions fixés? ». Il m'a été impossible de ne pas

répondre que nous avons échoué. Il se peut tout à fait que certains d'entre nous aient un point de vue différent et déclarent qu'un bon départ a été pris et qu'il est donc trop tôt pour affirmer que nous avons échoué.

Mais je suis certain que si nous disons à ceux qui sont touchés par la violence et la guerre que nous avons pris un bon départ vers l'instauration d'une paix juste et durable dans le monde entier, ils ne nous croiront pas. Je suis tout aussi certain que si nous disons à ceux qui chaque jour vont se coucher la faim au ventre que nous avons pris un bon départ vers la délivrance de la race humaine de tout besoin, ils ne nous croiront pas non plus.

J'oserais dire que la vision au niveau mondial de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité que nous avons proclamée à cette tribune imposante il y a quatre ans résonne parmi les gens ordinaires, victimes de la faim et de la guerre, comme un rêve merveilleux qui sera inévitablement remis à plus tard.

Est-ce à dire que, quand nous avons fait ces promesses, nous avons délibérément décidé de mentir à des milliards de gens ordinaires? La réponse à la question est à l'évidence « non ». Nous sommes-nous ainsi exprimés simplement parce que la parole est facile et n'est pas chère? Encore une fois, la réponse à cette question est à l'évidence « non ». La question doit donc se poser de savoir pourquoi la noblesse de nos paroles et de la vision qu'elles dépeignent – d'un monde de paix, à l'abri du besoin, un monde caractérisé par la prospérité partagée et sans pauvreté – n'a pas produit les nobles résultats que nous voulions et voulons sincèrement?

Il me semblerait que la réponse à cette question réside dans le fait que nous ne nous sommes pas jusqu'ici attaqués aux questions difficiles relatives aux usages et parfois aux abus du pouvoir. Hier, dans son intervention sur l'activité de l'Organisation, notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, a parlé avec éloquence du code d'Hammourabi en disant : « Ce code a marqué une étape importante dans les efforts de l'humanité pour établir un ordre régi non par la loi du plus fort mais par la force de la loi » (A/59/PV.3).

Nous pensons que le Secrétaire général, avec l'élégance qui est la sienne, attirait notre attention sur la question centrale de notre temps : l'usage et l'abus du pouvoir.

La société humaine contemporaine est caractérisée par un flagrant et profond déséquilibre dans la répartition du pouvoir. Ce pouvoir est détenu et exercé par les êtres humains.

En tant qu'êtres humains, les puissants ont beaucoup de points communs avec les faibles. Faibles et puissants ont en commun le besoin de manger, de boire, d'être protégés des éléments, de rêver, d'aimer, de rire, de jouer et de vivre.

Mais la vie elle-même nous apprend que tout cela décrit uniquement ce que les êtres humains ont en commun. Le reste, c'est-à-dire les relations qui existent entre nous en tant qu'êtres sociaux, est défini par l'accès divers que nous avons au pouvoir et à l'exercice du pouvoir.

Sans craindre d'être contredit, je dis que nous convenons tous qu'au cours de cette année, nous recevrons le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements. Je suis également persuadé qu'en fonction de la place que nous occupons dans l'équation du pouvoir, nous aurons des vues radicalement différentes sur ce qui constitue les plus graves menaces et défis à l'humanité et par conséquent sur ce qu'il faudrait changer pour répondre à cette réalité, telle qu'elle est perçue.

Tant les puissants que les faibles s'accorderont indéniablement à dire que le terrorisme et la guerre constituent une grave menace pour l'ensemble de l'humanité. Ils conviendront tous que nous avons raison de prendre l'engagement dans la Déclaration du Millénaire d'instaurer

« une paix juste et durable dans le monde entier conformément aux buts et principes inscrits dans la Charte. » (*résolution 55/2, par. 4*)

Beaucoup de ceux qui ont déjà pris la parole à l'Assemblée ont à juste titre porté notre attention sur de nombreux cas de terrorisme et de guerre, auxquels nous sommes tous opposés. Ils ont évoqué les attentats contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie et les victimes africaines et américaines qu'ils ont faits; l'odieuse attentat du 11 septembre dans cette ville; et les actes de terrorisme en Indonésie, en Arabie saoudite, au Maroc, en Espagne, en Israël, à Gatumba au Burundi, à Beslan dans la Fédération de Russie et ailleurs.

Ils ont à juste titre porté notre attention sur les violents conflits en République démocratique du Congo, au Burundi, au Soudan, en Palestine, en Israël, en Iraq, en Afghanistan, en Tchétchénie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud et ailleurs, ainsi que sur des problèmes non encore réglés comme l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, qui nécessitent une solution.

Tant les puissants que les faibles s'accordent à dire que la communauté internationale doit agir de concert pour remédier une fois pour toutes à ces situations et, par conséquent, déjouer les menaces et relever les défis du terrorisme et de la guerre.

Les puissants décideront cependant que le terrorisme et la guerre constituent le principal défi et la principale menace auxquels est confrontée la civilisation humaine. Ils décideront ainsi car, presque par définition, les terroristes les prennent pour cibles pour la simple raison qu'ils sont puissants; ils n'ont donc d'autre choix logique que de faire du terrorisme le principal défi et la principale menace auxquels ils font face et auxquels ils doivent réagir.

En raison de la place qu'ils occupent dans l'équation du pouvoir, ce qu'ils décident représentera forcément la décision mondiale de ce qui constitue le principal défi et la principale menace, les plus pressants qui soient pour la société humaine, nécessitant divers changements au sein du système mondial de gouvernance. Ce qu'ils décident se traduira par une série d'injonctions contraignantes émanant de cette organisation, injonctions que tous les États Membres devront accepter et mettre en œuvre.

Tant les puissants que les faibles s'accorderont sans aucune doute à dire que la pauvreté, la misère et le sous-développement constituent de graves problèmes auxquels l'humanité tout entière est confrontée. Nombre d'orateurs qui ont déjà pris la parole devant l'Assemblée ont à juste titre attiré notre attention sur la réalité de la pauvreté, que des milliards d'individus continuent de connaître dans le monde entier.

Entre autres chose, ils nous ont rappelé à juste titre que certains pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'ils ne l'étaient il y a 10 ans. Ils ont signalé avec une quasi-certitude que nous n'atteindrons pas les Objectifs du Millénaire pour le développement que nous nous étions fixés il y a quatre ans.

Tant les puissants que les faibles s'accordent à dire que la communauté internationale doit œuvrer de concert pour remédier une fois pour toutes à cette situation et, par conséquent, à la menace et au défi de la pauvreté et du sous-développement. Cependant, les faibles, qui sont aussi les pauvres du monde, décideront en outre que la pauvreté et le sous-développement constituent le principal défi et la principale menace auxquels la civilisation humaine est confrontée.

Ils décideront que, parce qu'ils sont les victimes quotidiennes des privations et de la misère, qui prennent des millions de vies chaque année – ce qui se traduit par des statistiques froides d'une réduction de l'espérance de vie –, les privations et le besoin constituent la principale menace et le principal défi pour l'humanité, exigeant des changements dans le système mondial de gouvernance afin de réagir efficacement à cette réalité.

Mais parce qu'ils sont sans pouvoir, ces milliards – la majorité écrasante de la même humanité qui a besoin de manger, de boire, d'être protégée des éléments, de rêver, d'aimer, de rire, de jouer, de vivre – n'auront pas la possibilité de convaincre cette organisation, décrite de façon dérisoire dans la Déclaration du Millénaire comme « l'Organisation la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde », de traduire leurs conclusions en des injonctions contraignantes, rendues publiques par cette organisation, que tous les États Membres doivent accepter et mettre en œuvre.

Si, pour un moment, nous résistons à la tentation de recourir à des paraboles ou de parler de manière indirecte, de crainte d'être punis pour avoir dit la vérité, nous dirons que cette réalité simple et brutale reflète la répartition du pouvoir et de la richesse dans la société humaine contemporaine.

Les riches et les puissants se sentent à juste titre mortellement menacés par la fureur fanatique des terroristes. Ils ont la capacité de répondre à ce danger présent et immédiat avec toute la puissance dont ils disposent et, parce qu'ils sont puissants, ils peuvent décider au nom de toute l'humanité que la menace principale auxquels ils sont confrontés est la principale menace à laquelle l'humanité tout entière est confrontée.

Les pauvres et les faibles se sentent menacés par un tourbillon permanent de pauvreté, qui ravage leurs communautés de manière aussi horrible que l'ouragan Ivan a détruit l'île de la Grenade, dans les Caraïbes.

Mais, tragiquement, parce qu'ils sont pauvres, ils n'ont pas les moyens de faire face à ce danger présent et immédiat. Ils n'ont pas non plus le pouvoir de décider pour l'humanité tout entière ce qui, d'après eux, constitue la principale menace à laquelle ils sont confrontés et aussi la principale menace à laquelle l'humanité est confrontée, y compris les riches et les puissants.

Dans la Déclaration du Millénaire, nous avons évoqué la nécessité de produire

« des politiques et des mesures, à l'échelon mondial, qui correspondent aux besoins des pays en développement et des pays en transition et sont formulées et appliquées avec leur participation effective. » (*ibid.* par. 5)

Peut-être l'erreur que nous avons commise a-t-elle été de supposer que la répartition actuelle du pouvoir dans la société humaine nous permettrait d'obtenir ce résultat et, indépendamment de cette considération essentielle, qu'il serait possible que les préoccupations des pauvres puissent prendre une place prépondérante à l'ordre du jour mondial et dans le programme d'action mondial.

Nous nous sommes consolés et peut-être leurrés en pensant que cette organisation était la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, craignant de nous poser la question de savoir si c'était vrai.

Chaque année, beaucoup d'entre nous, qui ont pris ou prendront la parole à cette tribune, font le pèlerinage annuel dans cette ville formidable et dynamique pour plaider la cause des pauvres du monde, espérant, cette fois, que nos voix se feront entendre. Chaque année, au bout de quelques jours, nous refaisons nos bagages pour retrouver la réalité de nos sociétés, dont l'aspect sordide fait contraste avec la splendeur de New York et de cette majestueuse enceinte qui est le Siège de l'ONU.

Des résolutions sont ensuite passées. Encore et toujours, nos représentants permanents, avec leurs pouvoirs extraordinaires et plénipotentiaires, nous informent que ces résolutions nous obligent à agir pour déjouer les sinistres plans des gangs terroristes

d'assassins. Encore et toujours, ils communiquent qu'un nouvel appel a été lancé aux puissants comme aux faibles à répondre volontairement aux cris des déshérités de la planète.

Monsieur le Président, vous voir présider les travaux de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale nous remplit sincèrement de fierté et d'enthousiasme, car nous savons que vous vous acquitterez de vos obligations tel qu'est tenu de le faire un fils des pauvres de ce monde. Nous sommes émus par le fait que votre prédécesseur ait précisément été M. Julian Hunte, qui lui aussi comprenait parfaitement ce qu'il faut faire pour que l'ONU devienne l'indispensable maison commune de la famille humaine tout entière.

Comme un Israélien nous l'a dit à Pretoria, il y a une quinzaine de jours, il est peut-être temps que nous, les pauvres et les plus faibles, nous levions de nos fauteuils roulants pour commencer à marcher tout seuls. Cela aidera peut-être à instaurer l'ordre social évoqué par Hammourabi, et par Kofi Annan : un ordre qui soit régi non pas par la loi du plus fort, mais par la force de la loi.

*M. Mwanawasa (Zambie), Vice-Président, assume la présidence.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République sud-africaine de la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti.**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Djibouti.

*M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ismail Omar Guelleh, Président de la

République de Djibouti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Guelleh** : La période de tension prolongée dans laquelle se trouve la communauté internationale a servi à renforcer le besoin de plus de coopération et d'engagement. Il a donc, été opportun et déterminant que la dernière Assemblée générale ait pu tirer bénéfice des conseils avisés et sages du Président sortant, M. Julian Hunte. Monsieur le Président, de par votre longue et riche expérience, vos qualités de diplomate avéré ainsi que votre perspicacité, nous sommes confiants et certains que vous êtes au bon endroit et au bon moment.

Il faut rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses qualités exemplaires et la manière dont il a su maintenir, intensifier, et valoriser la pertinence des Nations Unies en ce qui concerne les questions cruciales d'aujourd'hui. Le niveau de consultation et de participation des Nations Unies dans les événements cruciaux ainsi que dans les crises à travers le monde témoigne, si besoin était, de son dévouement et abnégation vis-à-vis de l'Organisation.

Il doit également être félicité pour les relations étroites qu'il a établies avec le secteur privé et la société civile à travers le Pacte mondial, en vue d'offrir assistance et expertise aux communautés les plus démunies et à la jeunesse.

Comme l'a si bien fait remarquer le Secrétaire général dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation, les Nations Unies et le monde ont traversé une année des plus difficile et pleine de défis. Beaucoup d'entre nous sont extrêmement bouleversés par les drames du terrorisme, les répressions brutales qui sévissent de par le monde ainsi que les tensions et les événements en Iraq.

Toutefois, pour la grande majorité des populations de ce monde, les menaces les plus immédiates sont la faim et la pauvreté, le manque d'eau potable, la dégradation de l'environnement et les maladies endémiques et infectieuses, telles que le VIH/sida et le paludisme. Il souligne en général que nous nous sommes considérablement éloignés de la vision et de l'esprit de la Déclaration du Millénaire de l'an 2000 qui exprimait les aspirations de notre temps : un monde uni par des valeurs communes qui ont pour objectif premier d'offrir une vie meilleure à l'humanité dans un environnement de paix et de sécurité.

Malheureusement, et comme le Secrétaire général l'a déjà mentionné, les événements terroristes ont ébranlé notre quête commune. La tragédie du 11 septembre 2001, les guerres en Afghanistan et en Iraq, l'interminable effusion de sang au Moyen-Orient ainsi que les autres crises à travers le globe ont profondément divisé la communauté internationale sur la manière d'assurer notre sécurité collective.

Bien qu'on assiste à divers exemples de terrorisme d'État, ce dernier est devenu essentiellement non étatique et volatile tout en s'étendant à travers les frontières, les nationalités et les tendances. Bien qu'il faille irréfutablement le combattre vigoureusement et immédiatement, le réflexe instinctif qui consiste à l'écraser militairement n'a pas réussi à comprendre les formes et les manifestations de ce fléau ou encore à étudier ses racines et ses causes profondes.

Il est important d'accorder une sérieuse attention à nos préjugés et nos peurs face à ces situations politiques difficiles qui se sont accumulées pendant des décennies et pour lesquelles nous recherchons des solutions.

Nous devons également accepter que le terrorisme n'est pas une religion ou une idéologie. Il semblerait plutôt que ce soit un moyen ou une stratégie habituellement vus comme un dernier recours par ceux qui considèrent que leur foi, leur croyance, leur environnement ou leur propre personne sont en danger. Bien qu'il soit nécessaire de s'occuper résolument des actes terroristes, agir avec précipitation, sans examiner les causes profondes, peut s'avérer fatal et destructif. Il n'y a pas d'excuse possible aux crimes brutaux et haineux qui sévissent un peu partout aujourd'hui. Pourtant ces situations exigent, nous devons le reconnaître, des solutions de notre part.

La communauté internationale est menacée par l'instabilité que ce phénomène engendre. Nous ne devons pas sous-estimer l'importance des politiques étrangères et des politiques de développement destinées à apaiser les tensions et à réduire la pauvreté. En effet, nous devons trouver un moyen de réconcilier le monde, d'atténuer les différences et d'éliminer les raisons de mésententes. Les mots ainsi que les pensées du Président américain Franklin D. Roosevelt prennent ici tout leur sens. Pour lui, la sécurité signifiait non seulement sécurité contre une agression extérieure, mais également sécurité économique, sociale et morale. Il ajouta également qu'un niveau de vie décent pour

tout individu est un facteur essentiel pour la paix, pour la liberté, car être à l'abri du besoin, c'est être à l'abri de la peur.

Nous sommes conscients des engagements que nous avons pris lors de l'Assemblée du Millénaire en 2000. Les besoins importants et les maux auxquels est confrontée l'humanité furent identifiés à cette occasion et nous nous sommes résolus à les régler par divers moyens et selon un calendrier précis. Les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont au nombre de huit, sont la quête mondiale de solutions en vue de l'élimination de la pauvreté et de la faim tout en améliorant le système de santé, de l'éducation et l'environnement.

Malheureusement, une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs selon les dates fixées révèle que nos progrès sont irréguliers. Une étude récente faite à Genève a conclu que le monde ne déploie à peine qu'un tiers des efforts nécessaires pour atteindre ces modestes objectifs. L'objectif huit, en particulier, qui demandait un partenariat global entre pays riches et pays pauvres pour le développement envisageait une augmentation substantielle de l'Aide publique au développement, une réduction ou une annulation de la dette, la levée des barrières protectionnistes pour les produits agricoles et un libre accès aux marchés des pays industrialisés. Est-il besoin de rappeler que les progrès de l'objectif numéro 8 sont limités? Il est le seul objectif sans date butoir ou calendrier et est freiné par les réticences flagrantes des pays développés à tenir leurs engagements.

Parmi les 50 pays les moins avancés (PMA), 34 sont du continent africain. Bien que 5 ou 6 pays soient proches de la période de transition, seul un pays est parvenu à une graduation harmonieuse. Les tentatives de mobilisation de ressources internes à travers le secteur privé nécessiteront davantage de temps et de fonds. La faiblesse de l'épargne et du taux d'investissement atteste de l'énorme déclin des ressources requises pour le développement. Il est sans aucun doute urgent d'accroître de façon constante l'aide au développement à ce groupe de pays.

Les besoins de l'Afrique en aide au développement ont créé l'impression que le continent est un fardeau financier majeur pour la communauté internationale. En réalité et bien que l'Afrique soit disproportionnellement dépendante de l'aide, celle-ci

ne reçoit pas un montant disproportionné. En général et telles que les choses se présentent, les PMA seront incapables de réduire la pauvreté, d'atteindre l'éducation universelle de base ou d'inverser la tendance à la propagation du VIH/sida d'ici à 2015. Un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement décrit les déficits cruels des PMA en matière d'épargne pour la croissance, d'investissement public et de services de base. Le rapport déclare par ailleurs que « la conclusion est sans équivoque. Les PMA ne peuvent se sortir du cycle de la pauvreté uniquement sur la base des ressources domestiques ».

En ces jours de l'après 11 septembre, une nouvelle logique d'assistance est en train d'émerger. Cette aide est de plus en plus considérée comme un puissant argument dans la guerre contre la terreur dans la mesure où elle fournit un soutien aux États du front et aux États faibles où le terrorisme pourrait trouver un terrain de reproduction. En outre, il y a une prise de conscience croissante de la pauvreté endémique et des inégalités qui menacent les intérêts de la sécurité nationale. En dépit de cette prise de conscience, les programmes d'aide au développement sont cependant devenus plus sélectifs, conçus pour un petit nombre de pays qui sont, en quelque sorte, qualifiés. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de pays ne parviennent pas à se qualifier pour cette aide. Des actions concrètes doivent être prises pour les millions de personnes qui souffrent dans ces pays. Les ignorer serait à notre propre péril.

Le bon sens nous indique que les conflits sont endémiques et que pratiquement aucune région au monde n'a pu échapper à leurs violences. Pourtant, la réalité est qu'il n'y a pas eu de guerres civiles récentes et qu'on observe par ailleurs une baisse dans le nombre de conflits longs, qu'ils soient intra- ou interétatiques. Nous constatons que, bien que le nombre de victimes a augmenté, le nombre d'actes terroristes a baissé. Ceci étant, nous constatons moins de victimes des guerres comparativement à n'importe quelle période du siècle écoulé. Rares sont les conflits qui commencent et plusieurs sont en voie d'extinction. Ceci reste particulièrement vrai en Afrique, où quelque 7 millions d'âmes ont péri dans les conflits en Angola, au Congo, au Soudan, en Sierra Leone, au Libéria et en Somalie. À l'exception de la région du Darfour au Soudan, chacun de ces conflits semble, soit se terminer, soit baisser d'intensité ou se stabiliser. Il va sans dire que

nous sommes profondément attristés par l'ampleur de la tragédie au Darfour. Cette question cependant mérite d'être abordée avec la plus grande délicatesse, clarté, équité et avec le plus grand sérieux. Nous devons être prudents face aux généralisations et aux préjugés trop rapides. Il nous faut orienter nos efforts vers les bonnes solutions.

Les conflits, évidemment, nécessitent des armes, et réduire ce péril exige un arrêt dans les livraisons d'armements. Ces cargaisons détournent des ressources importantes par rapport à d'autres besoins vitaux. Les pays de l'Asie, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Afrique dépensent quelques 22 milliards pour leurs armements chaque année, soit plus des deux tiers des ventes d'armes à travers le monde.

Consolider la paix dans le monde exige plus de diplomatie préventive, de réconciliation et davantage de missions de maintien de la paix. À moins qu'elles ne soient pleinement soutenues par la communauté internationale à travers des ressources additionnelles, la multiplication des opérations va alourdir la planification des Nations Unies, les forces repositionnées, la logistique, l'acquisition de matériel, ainsi que les capacités de commandement et de contrôle. Par conséquent, ce qu'il faut c'est une assistance plus importante pour les capacités régionales de maintien de la paix, particulièrement en Afrique.

Toute action qui sera entreprise, quelle que soit sa forme, doit obligatoirement avoir l'aval de l'Organisation des Nations Unies. C'est la seule voie qui confère un degré de légitimité à toute entreprise. Les interventions de l'ONU impliquent nécessairement une approbation du Conseil de sécurité. Il faut souligner ici que le Conseil continue de travailler en termes structurels selon l'héritage de la Seconde Guerre mondiale.

Par ailleurs, la croissance exponentielle des membres de l'Organisation des Nations Unies n'est pas reflétée dans la composition du Conseil de sécurité. Il y a un besoin urgent de mieux faire entendre la voix des pays en développement au Conseil, ainsi que d'une distribution plus équitable et plus réaliste, tant dans sa composition que dans sa représentativité. La réforme du Conseil de sécurité est un processus qui n'a que trop duré et il est urgent d'en élargir la composition tant dans la catégorie des membres permanents que non permanent, en incluant les pays développés et en développement. Nous nous réjouissons de la création,

par le Secrétaire général du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. Les informations initiales dont nous disposons, qui couvrent l'élargissement du Conseil de sécurité, rappelant les engagements des États Membres à contribuer à la paix et à la sécurité internationales, ainsi qu'une revue complète des travaux du Conseil après chaque décennie y compris concernant le personnel et les ressources financières pour les opérations de maintien de la paix, nous semblent de bon augure. Nous attendons ce rapport, qui sera remis au Secrétaire général en décembre de cette année et nous étudierons ses observations à nos prochaines assises.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

À la suite de la Conférence d'Arta que nous avons initiée et dont j'avais tracé ici même les contours, les pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont jugé utile de compléter ce processus en élargissant la base. Depuis lors et à ce jour, la Conférence de réconciliation somalienne de Nairobi (Kenya), conduite sous les auspices de l'IGAD, a enregistré des progrès tangibles dont nous nous réjouissons. Une reconnaissance particulière devrait être adressée à l'endroit de tous les pays membres de l'IGAD pour leur abnégation et leur dévouement, notamment nos frères du Kenya, dont les bons offices, la patience et la détermination ont permis aux négociations de continuer, y compris dans les moments les plus difficiles. En effet, les délégués somaliens, encouragés par la détermination de la région et la convergence des points de vue du soutien politique et financier de la communauté internationale, ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place le premier pilier des institutions du Gouvernement somalien, à savoir le Parlement de transition. Cette première étape, saluée par la population somalienne, à l'intérieur du pays tout comme la diaspora et la communauté internationale dans son ensemble, permet de penser qu'apparaît enfin la lumière d'un espoir possible et que bientôt prendra fin en Somalie le règne de l'anarchie et du chaos.

Les divergences de vues qui ont longtemps prévalu entre les pays de la région sur la manière de résoudre le conflit en Somalie ont cédé la place à la logique de la résolution collective, de travailler dans l'harmonie, à une collaboration sincère et fraternelle dont le seul et ultime objectif est d'aider le peuple frère somalien dans sa quête légitime d'une paix durable.

L'incompréhension et les difficultés rencontrées lors du processus ont offert l'occasion d'un nouvel examen du discours des différents acteurs régionaux, une analyse sobre, réfléchie, empreinte du souhait authentique de manifester la solidarité des pays de l'IGAD à l'égard de la Somalie a permis de faire ressortir la nécessité commune afin d'aider les Somaliens à mettre en place un gouvernement à base élargie, représentative et légitime. Cette Conférence a donné comme résultat un Parlement somalien au sein duquel toutes les factions et les différentes composantes de la société civile somalienne sont représentées, telles que les intellectuels, les professionnels, les femmes, etc. Les parlementaires ont élu la semaine dernière leur Président et élisent aujourd'hui même les autres membres du Bureau et vont procéder au choix du Président du Gouvernement de transition le 10 octobre prochain.

La certitude, incomparablement importante, par rapport à ce que nous avons pu témoigner par le passé est que cette fois-ci les Somaliens sont déterminés à approfondir le dialogue et la réconciliation et que la région est tout aussi convaincue d'agir de concert dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés. Il incombe également à la communauté internationale de s'engager de manière forte et décisive en Somalie.

En premier lieu, sur le plan matériel et financier, en fournissant un appui politique, matériel et financier afin que le nouveau Gouvernement puisse très rapidement créer les conditions de réinstallation dans la capitale pour la réhabilitation des structures devant abriter le Gouvernement; par un soutien budgétaire direct pour payer les salaires et autres dépenses de fonctionnement; pour assurer la sécurité notamment par la mise en place de programmes de démilitarisation, désarmement et réintégration des milices, connus sous le nom de DDR.

Dans cette phase cruciale des six premiers mois, les actions entreprises par le nouveau Gouvernement seront déterminantes pour asseoir sa légitimité, consolider les acquis positifs obtenus dans le cadre du processus de réconciliation et répondre aux attentes de la population qui sont, il est vrai, immenses.

Deuxièmement sur le plan politique et partant du principe que le nouveau Parlement de transition est tout inclusif et qu'en prêtant serment en qualité de membres de cette Assemblée nationale, tous ses

membres acceptent la primauté de l'État de droit, les normes de comportement responsables, le désarmement et démobilisation. Toutes attitudes, actions ou activités contraires qui viendront entraver les efforts de pacification du pays ou nuire à l'effectivité du nouveau gouvernement, ne devraient plus être tolérées ou acceptées par la région ou la communauté internationale.

À cet égard, le Conseil de sécurité en particulier, unique organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité, doit prendre les mesures nécessaires conformément à la Charte des Nations Unies par l'application des mesures suivantes en cas de résurgence d'obstacles au processus de réconciliation et de restauration de l'État par la mise en place d'une liste et d'un système de régime de sanctions systématique à l'encontre de ceux qui continueront à se poser en obstacle au processus de paix.

Nous avons l'intime conviction qu'il se présente une rare occasion pour la communauté internationale de résoudre durablement le conflit en Somalie. Il s'agit pour nous de prendre la mesure du changement qui s'est opéré. Les Somaliens sont déterminés. La région est unie. Il nous faut à tout prix éviter que l'on assiste à un scénario semblable à celui que l'on a connu par le passé. Saisissons cette opportunité : aidons tous ensemble le peuple frère somalien dans sa quête de stabilité de paix et d'unité.

Jusqu'à présent, les innombrables résolutions, engagements, initiatives et processus de paix destinés à résoudre le conflit interminable du Moyen-Orient demeurent pour le moins rhétoriques. La vision claire de la solution de deux États, en l'occurrence un État israélien vivant côte à côte avec un État palestinien viable sonne comme un vœu pieux et vain à la veille d'une large expansion illégale de colonies de peuplement israélien dans les territoires occupés palestiniens de la Cisjordanie où sont construites des milliers de maisons sur les terres confisquées aux familles palestiniennes. Tout ceci nous est familier. Durant les trois dernières décennies et nous avons été témoins des confiscations flagrantes des terres palestiniennes, des fermes et des sources en eau. L'oppression et la répression dont sont victimes, chaque jour, les Palestiniens dépassent l'entendement. Pourtant les Palestiniens continuent à lutter, avec le peu de moyens dont ils disposent, pour maintenir un semblant d'ordre civil.

Rendant une situation déjà explosive insoutenable, Israël en dépit du droit international et de l'opinion publique, s'est mis à ériger un mur de séparation qui pénètre et divise le territoire palestinien en deux, bien au delà des frontières israéliennes de 1967, et créant ainsi une autre réalité sur le terrain. Comme nous le savons tous, aujourd'hui, le retrait stratégique d'Israël de la bande de Gaza ne destine pas la Palestine à devenir un État. Toutes ces actions violentes et délibérées ont fait de la Feuille de route une risée vide de sens et lui ont réservé le même sort que les Accords d'Oslo.

Abandonnés par la communauté internationale, les Palestiniens sont victimes d'une privation infinie, d'un sens de désespoir et d'apatridie. Ceci étant, cette Assemblée a peut-être le triste devoir de se résoudre à reconnaître qu'elle est incapable de maîtriser Israël, un État Membre de cette organisation, plutôt que de continuer à donner de faux espoirs à un peuple qui a déjà tout perdu.

Djibouti, situé dans une position stratégique à la croisée des mers et porte d'entrée au marché croissant d'Afrique et du Moyen-Orient, a eu la chance de réaliser une période de stabilité, de croissance soutenue et une meilleure gouvernance. Beaucoup de nos infrastructures sont en cours de développement afin de satisfaire et profiter des demandes croissantes. À cet égard, un nouveau port moderne est en cours de construction et cela en plusieurs phases : la première phase étant un terminal pétrolier qui doit être opérationnel l'année prochaine, suivi par un terminal à conteneurs, et enfin une zone franche industrielle, la première du genre en Afrique, destinée à accueillir des petites usines et des activités à valeur ajoutée ainsi que des services en franchise, y compris l'entreposage et la distribution.

Nous devons exprimer à cet égard une profonde gratitude à l'endroit de Dubaï, notre partenaire clef dans cette entreprise visionnaire pour le leadership pragmatique et inspiré qui placera sans aucun doute Djibouti sur la scène internationale du commerce et du transport.

Djibouti cherche à améliorer le développement de son secteur privé en réduisant les coûts relatifs à la création ou l'établissement d'une entreprise, perfectionnant également sa main-d'œuvre à travers un investissement dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de la protection sociale ainsi

qu'en éliminant les disparités du genre. Le Gouvernement est également engagé à renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance, tout en développant sa capacité d'absorption pour mieux gérer et exploiter efficacement l'assistance des donateurs.

La corne de l'Afrique a eu sa part de conflits et de catastrophes naturelles. Ensemble, avec nos amis de la région, nous nous sommes résolument engagés à améliorer la situation de nos peuples, à réduire les tensions et les conflits, à développer la coopération dans les domaines des transports, des télécommunications, de la santé et de l'environnement. Les questions de sécurité régionale et internationale, en particulier la lutte contre le terrorisme, sont une priorité dans les pays de la Corne de l'Afrique. À cet égard, nous coopérons pleinement avec nos partenaires internationaux dans la lutte contre ce fléau. Il en va de même pour la pandémie du VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Il n'existe pas d'autre choix pour la région que de raffermir la coopération dans tous les domaines, du développement économique à l'amélioration des mesures de confiance. Djibouti, ami de tous et ennemi de personne, ne ménagera aucun effort afin d'approfondir la recherche pour une meilleure entente, une harmonie et une coopération régionale, tout en promouvant au niveau national une société ouverte, pluraliste et bien portante.

**Le Président :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Djibouti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay**

**Le Président :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

*M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Duarte Frutos** (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Notre continent connaît aujourd'hui une période qui se caractérise par de grandes perspectives, mais aussi par de graves menaces de détérioration de la qualité de vie pour la majorité de ses habitants. Les mesures d'ajustement draconiennes, la mondialisation des capitaux financiers et le manque d'ouverture des marchés des pays développés n'ont pas contribué à la mise en place d'une croissance économique soutenue, et ont encore beaucoup moins contribué à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés est de savoir comment multiplier chaque jour nos efforts pour extirper ce cancer qui nous ronge, par le renforcement des institutions publiques et la construction d'une nouvelle éthique sociale, ainsi que par l'édification d'un nouvel ordre international dans lequel les organismes multilatéraux contribuent véritablement à la paix dans le monde, et au développement humain, et à une réduction radicale de la pauvreté, des inégalités sociales et de l'exploitation de l'homme par l'homme, comme de l'exploitation entre nations.

C'est là que l'Organisation des Nations Unies, cette noble institution, ne doit pas perdre le souvenir de son passé, ne doit pas oublier sa raison d'être ni les objectifs qui ont présidé à sa fondation. Il faut que les efforts actuellement en cours conduisent à de réels changements de comportement et donnent naissance à une meilleure capacité politique à instaurer des cadres réglementaires qui freinent le darwinisme économique et les stériles affrontements militaires dans le monde.

Aujourd'hui, plus que jamais, la possibilité d'édifier un monde plus juste, sans toutes ces douloureuses contradictions, dépend de l'insertion des pays en développement dans l'économie mondialisée et de la volonté politique de dépasser l'intégrisme de marché. On peut expliquer dans les mêmes termes l'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon, qui leur a permis de combler leur retard relatif par rapport à la Grande-Bretagne, à l'époque la nation pionnière. Au contraire, l'incapacité à ce jour de presque toute l'Amérique latine de combler son retard et vaincre la pauvreté et la dépendance est bien souvent la conséquence de l'égoïsme et des obstacles historiques qui nous empêchent de mettre avantageusement en rapport nos économies nationales avec le marché planétaire.

Au risque de paraître se répéter, il faut rappeler constamment, du point de vue d'un Latino-Américain,

le message du Consensus de Brasilia : nous devons diriger la mondialisation, en faire une source de possibilités pour tous, plutôt qu'un synonyme de marginalisation et d'exclusion, ou de conquête et de soumission de marchés, produisant des emplois mal rémunérés qui dans beaucoup de nos pays reproduisent un système de semi-esclavage, qu'il faut éliminer.

C'est pourquoi je veux proposer à l'Assemblée générale des actions concertées dans quatre domaines :

Premièrement, l'investissement social sur le continent doit atteindre des niveaux permettant de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. À cet effet, les pays les plus pauvres, qui manifestement ne peuvent pas atteindre ces niveaux d'investissement, pourront avoir recours à un Fonds de contrepartie pour l'équité sociale, avec des conditions de financement privilégiées accordées par des organisations internationales et des contributions unilatérales.

Deuxièmement, nous savons que tout ne se règle pas avec l'argent. L'argent mal employé dévalorise et corrompt. Il faut donc que nous nous engagions aussi à réaliser les réformes institutionnelles nécessaires pour garantir que les politiques sociales seront formulées, appliquées et évaluées de façon adéquate. Et nous devons être prêts à subordonner l'accès aux fonds mentionnés ci-dessus à la réalisation de profondes innovations dans la gestion publique, sur la base d'indicateurs d'efficacité et de transparence. La lutte contre la corruption est un facteur crucial.

Troisièmement, les organismes internationaux doivent comprendre que les réformes économiques et sociales doivent naître de la sagesse et de la sensibilité locale, selon des formules propres à chaque pays, de façon adaptée au contexte culturel et sur la base d'une participation de tous les représentants de la société civile.

Quatrièmement, avec des niveaux croissants de pauvreté, on ne peut assurer le lourd fardeau du service de la dette extérieure. Il faut une nouvelle politique réaliste, qui établisse des conditions raisonnables pour le paiement futur de la dette et permette de poser les bases d'un développement durable et équitable, qui assure qu'il sera possible d'honorer nos engagements sans pour cela plonger nos peuples dans une misère sans issue. Il est en effet important de donner priorité à la vie des pauvres, des défavorisés, sur le simple remboursement de la lourde dette.

C'est pourquoi nous devons mettre au point, avec ingéniosité et compétence, d'autres mécanismes financiers possibles pour lutter contre la faim et l'extrême pauvreté. Cette tâche exige de grandes aptitudes intellectuelles, une rigueur technique et une architecture financière nouvelle et juste qui ne serve ni à accumuler les richesses, ni à sacraliser le marché, ni à promouvoir une mondialisation qui ne permette pas une répartition équitable de ce que nous produisons tous dans le monde. Nous avons besoin d'une nouvelle architecture financière qui nous permette de réduire la pauvreté et d'œuvrer en faveur des démocraties naissantes du monde.

Il y a un an, mon gouvernement héritait d'une situation marquée par la stagnation économique, la récession et la diffusion de la pauvreté. Des institutions publiques faibles et peu fiables étaient à l'origine de politiques sociales timorées qui étaient loin de pouvoir réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays fait face à deux grands problèmes. Premièrement, la population autochtone – qui n'est pas très importante au Paraguay, avec un chiffre total de moins de 100 000 personnes – n'est pas en mesure de satisfaire à ses besoins les plus vitaux et assiste à la désintégration d'une grande partie de ses espaces naturels en raison de la domination traditionnelle de propriétaires terriens indolents et, plus récemment, d'un type de modernisation agraire insensible à la dignité humaine.

Deuxièmement, le visage inconcevable de l'extrême pauvreté peut-être dans mon pays est celui des paysans qui, à ce jour, constituent encore les deux tiers de sa population. Une des causes les plus importantes de ce problème national critique est la répartition injuste de la terre, situation qui existe depuis de nombreuses années au Paraguay. Il ne s'agit pas seulement d'un problème social choquant et urgent, mais aussi d'un problème politique et éthique qui se manifeste par une lutte de plus en plus fréquente et grave pour la terre.

Face à cette situation, nous proposons un État conscient de ses responsabilités sociale, financière et environnementale : une responsabilité sociale qui garantisse la santé, l'éducation et les services de base et qui cherche à éviter la concentration du profit et de la richesse; une responsabilité financière qui cherche à éviter le déficit et l'endettement chronique, lequel finit

par nuire aux investissements sociaux; et une responsabilité environnementale qui cherche à préserver la capacité de reproduction de la nature et à garantir que les générations futures jouiront de l'usufruit des ressources non créées par l'homme.

Nous proposons également la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui acheminera les ressources internes et externes nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Gouvernement national a accordé, dans son budget, une priorité de premier ordre aux dépenses sociales afin de s'attaquer avec détermination aux problèmes de la pauvreté, de la misère et de l'inégalité, l'objectif étant de faire en sorte que l'année prochaine, en 2005, les dépenses de l'administration centrale à cette fin atteignent 40 % du budget.

La coopération ne suffit pas à lancer le développement. Il faut également donner un accès aux marchés à des conditions préférentielles, libéraliser le marché des produits agricoles et accorder un traitement de faveur aux pays les moins avancés sans littoral, comme c'est le cas du Paraguay, puni par l'histoire et puni par une géopolitique qui entrave notre commerce extérieur en augmentant les frais et réduit considérablement notre compétitivité. Le Paraguay a besoin d'un cadre compensatoire pour se trouver sur un pied d'égalité que les autres pays pour ce qui est des échanges commerciaux internationaux.

Dans le contexte international, nous associons notre voix à celles qui réclament un ordre international plus juste et plus humanisé, un ordre dans lequel les pays les moins développés ne seront pas éternellement condamnés à la discrimination, à l'indifférence et à l'arriération. À cette fin, nous devons nous orienter vers un multilatéralisme global qui introduira l'égalité, la rationalité et la justice dans les relations internationales.

De même, et conformément à la position adoptée par le Paraguay concernant la situation de Taïwan à l'ONU, nous réaffirmons encore une fois notre conviction que la République sœur de Chine à Taïwan devrait devenir un membre de plein droit de l'Organisation, conformément au principe d'universalité et aux normes du droit international.

Aujourd'hui, nous avons entendu ce que nous entendons chaque année à l'Assemblée, mais nous espérons que cette fois-ci, nous pourrions rentrer dans

nos pays et dire à nos peuples qu'enfin, à New York, les dirigeants du monde ont pris d'importantes mesures positives pour soulager – ne serait-ce qu'un peu – la souffrance, la peine et le désespoir de millions d'êtres humains. Je suis convaincu que Dieu nous donnera la sagesse et la force nécessaires pour conduire nos pays sur le chemin de la liberté, de la paix, du développement et de la justice.

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution du général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan**

**Le Président** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

*Le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République islamique du Pakistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Musharraf** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée, Monsieur le Président, vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous félicitons également M. Julian Hunte du succès avec lequel il a dirigé les travaux de la cinquante-huitième session de l'Assemblée. Je tiens à redire aussi notre profonde gratitude au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la sagesse avec laquelle il dirige l'Organisation et pour les services qu'il rend à la cause de la paix et du progrès dans le monde.

Une transformation profonde est actuellement en cours dans les relations internationales. Les équilibres dangereux de la guerre froide ont cédé la place aujourd'hui à des réalités complexes et tout aussi dangereuses. Nous vivons dans un monde marqué d'une part par une mondialisation croissante des économies, de la production, des échanges

commerciaux et de l'information, et d'autre part par la violence du terrorisme, la pauvreté et la maladie.

Les asymétries croissantes dans le pouvoir des États, la discrimination dans l'exercice de la justice internationale, la répression des aspirations légitimes des peuples et les disparités socioéconomiques toujours plus grandes ont créé de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales, à savoir les menaces du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et l'implosion des États. Le monde aujourd'hui est le témoin de désordres et de bouleversements en tout lieu, en particulier dans le tiers monde et plus spécifiquement dans le monde musulman. Trop de fronts ont été ouverts et trop de lignes de front ont été tracées. Il est temps de fermer ces fronts. Le monde aujourd'hui implore la paix, la réconciliation et la réforme. Notre objectif aujourd'hui doit être l'harmonie, grâce à la réconciliation et au compromis, cela au plan mondial et régional.

Le terrorisme représente la menace la plus urgente pour de nombreux pays, y compris pour les États les plus puissants. Pour beaucoup d'entre nous, la menace terroriste est très proche et peut même être très personnelle. Le terrorisme menace les intérêts et les objectifs nationaux essentiels du Pakistan. Nous avons donc pris activement part à la campagne mondiale sans précédent qui a été lancée contre lui. Le Pakistan a montré la voie dans cette campagne. Notre campagne contre le terrorisme se poursuit.

La coopération mondiale contre le terrorisme a remporté de grands succès. Une action déterminée et collective a contenu et dérangé les violents desseins des terroristes. Nous sommes en train de gagner la bataille contre les terroristes. Cependant, ce que nous faisons est insuffisant pour gagner la guerre contre eux. L'action antiterroriste immédiate doit être accompagnée d'une claire stratégie à long terme qui s'attaque à la racine du problème si nous voulons garantir notre victoire finale contre ce fléau.

J'ai proposé une stratégie à deux axes, la stratégie de la modération éclairée, pour vaincre le terrorisme et prévenir un choc des civilisations. La très récente Conférence islamique au sommet, tenue en Malaisie, a souscrit à ce programme, qui implique, d'une part, une réforme socioéconomique interne dans le monde musulman et, d'autre part, un appui actif de la part des grandes puissances pour garantir à tous les peuples islamiques la justice politique et le renouveau

socioéconomique. Alors que le monde islamique a fait un pas dans cette direction en nommant une commission de personnalités de haut niveau chargée de proposer des mesures en vue d'une renaissance du monde musulman, il reste encore aux grandes puissances du monde occidental à se manifester et à essayer sérieusement de résoudre les différends internationalement reconnus qui affectent le monde musulman.

Le monde industrialisé doit appuyer l'effort visant à susciter une renaissance islamique, en particulier grâce à une assistance financière et technique adéquate et à de plus grandes possibilités d'échanges commerciaux. Plus important encore, justice doit être rendue aux peuples islamiques par la résolution de tous les différends internationaux en suspens qui touchent les musulmans. Il n'y a pas de temps à perdre. Il faut agir avant qu'un rideau de fer ne descende définitivement entre l'Ouest et le monde islamique.

La tragédie de la Palestine est une plaie ouverte infligée à l'âme de chaque musulman. Elle engendre colère et ressentiment à travers le monde islamique. La violence israélienne continue et la construction par les Israéliens du mur de séparation illégal, qui usurpe encore davantage de terres palestiniennes, aussi bien que les attentats-suicides par des Palestiniens mal inspirés font échouer les perspectives de paix et prolongent l'agonie du peuple palestinien. Bien que le Pakistan soit favorable à la paix, reconnaissant à Israël le droit d'exister tout comme aux Palestiniens celui d'avoir leur propre patrie, nous ne pourrions jamais accepter l'usurpation de nouvelles terres palestiniennes. Israël n'a pas le droit d'ériger son mur de séparation au-delà des frontières de 1967. Le Pakistan demande à Israël de déplacer le mur de toutes les terres palestiniennes occupées, et de le ramener aux frontières d'avant 1967. Nous demandons également à Israël de mettre fin aux atrocités quotidiennes contre les Palestiniens. Le Pakistan lance également un appel au Président Yasser Arafat pour que, de même, il use de son influence afin de mettre fin à l'Intifada et de donner une chance à la paix.

Le Quatuor est investi d'une grande responsabilité, et tout particulièrement la plus grande puissance mondiale, les États-Unis, pour assurer une solution juste et pacifique au problème, réalisant la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte

à côte dans la paix, l'harmonie et la sécurité. Les États-Unis peuvent et doivent jouer le rôle d'un négociateur équitable de la paix. La paix doit l'emporter au Moyen-Orient; l'échec n'est plus une option.

J'ai toujours été convaincu que le Pakistan et l'Inde peuvent résoudre tous leurs différends, y compris sur la question du Jammu-et-Cachemire, grâce à un dialogue sincère. Les dangereux affrontements de l'année 2002 et les trois guerres entre nos deux pays, qui les ont précédés, ont démontré qu'il n'y a pas de solution militaire à nos problèmes. Le peuple pakistanais aspire à la paix et je pense qu'il en est de même du peuple indien. Ni l'un ni l'autre de nos pays ne peuvent réaliser leur ambition de progrès social et économique en l'absence de paix. Nous devons parvenir à la paix dans l'intérêt des peuples très pauvres de l'Asie du sud – pour leur développement et pour leur prospérité.

Après plusieurs tentatives infructueuses, le Pakistan et l'Inde ont réussi à amorcer cette année des mesures de renforcement de la confiance et un dialogue composite afin d'examiner toutes les questions en suspens. Le Pakistan s'est engagé dans ce processus en toute sincérité, donnant au bilatéralisme une dernière chance. Nous pensons que les deux volets, les mesures de renforcement de la confiance et le dialogue, doivent aller de pair. Nous sommes d'autre part fermement déterminés à résoudre pacifiquement tous nos différends avec l'Inde, y compris la question du Cachemire. Cette question ne peut pas être ignorée. Sa résolution ne peut pas être repoussée aux calendes grecques. Nous souhaitons une solution à la question du Cachemire qui soit juste et acceptable pour l'Inde, le Pakistan et le peuple du Cachemire.

Nous cherchons également une stabilité stratégique avec l'Inde. Je suis heureux de pouvoir dire que, jusqu'à présent, le processus de normalisation a bien avancé dans une atmosphère cordiale. Maintenant que les négociations abordent l'étape difficile de la discussion des solutions à des différends jusqu'alors irréconciliables, le Pakistan espère que l'Inde fera preuve de la même sincérité, de la même souplesse et de la même audace que le Pakistan. J'attends avec intérêt ma réunion d'après-demain avec le Premier Ministre Manmohan Singh. Je souhaiterais lui adresser le message que le moment est venu de faire la paix; nous ne pouvons pas permettre que cette chance nous échappe.

La situation en Iraq a pris un tour inquiétant, à la grande angoisse de la communauté internationale tout entière. Il est impératif qu'en fermant les fronts de la Palestine et du Cachemire, nous mettions également fin à l'affrontement en Iraq. Le Pakistan est pour le rétablissement de la paix et de la stabilité en Iraq, de façon à en assurer l'unité et l'intégrité territoriale. Cela ne peut être réalisé que si l'on transmet l'autorité gouvernementale au peuple iraquien et si on le laisse prendre pleinement le contrôle de ses ressources naturelles. Nul mieux que la police et la milice iraquienne locales, qu'il faudra étoffer rapidement, n'est à même de favoriser l'ordre public et la sécurité à l'intérieur du pays.

Le moment venu, et si le peuple et le Gouvernement irakiens le demandent, le monde musulman pourrait jouer un rôle dans le rétablissement de la paix et de l'harmonie dans cette nation déchirée par le conflit.

Les prochaines élections en Afghanistan seront un jalon important dans les progrès du pays vers la démocratie et la stabilité. Le Pakistan fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher les terroristes d'utiliser son territoire pour perturber le processus électoral afghan. Les élections législatives qui suivront, en avril 2005, sont également de bonne augure pour l'indépendance de l'Afghanistan. Si le processus politique progresse bien – et nous souhaitons à cet égard plein succès au Président Karzaï – le processus de constitution de l'armée nationale afghane et les efforts de reconstruction doivent être accélérés si l'on veut instaurer durablement la paix en Afghanistan.

Dans notre société mondialisée, la paix et de développement sont interdépendants – aujourd'hui plus que jamais. En dépit de la croissance dynamique que connaissent certaines régions du monde en développement, les disparités économiques et sociales s'accroissent. Les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Plus de deux milliards de personnes sur notre planète – soit un quart de la population mondiale – vivent dans une extrême pauvreté, en proie à la fin, la maladie et les conflits. Des îlots de paix et de prospérité ne peuvent coexister longtemps avec des océans d'instabilité et de pauvreté.

Une stratégie mondiale audacieuse et novatrice est nécessaire pour redresser les inégalités croissantes de notre société mondiale. La bonne gouvernance est une condition préalable du développement, mais il est

également nécessaire de corriger les inégalités et les déséquilibres criants du système financier international et du système mondial des échanges.

L'aide publique au développement peut et doit être multipliée par deux. Des moyens novateurs peuvent et doivent être trouvés pour générer les ressources financières nécessaires au développement. Les milliards transférés à l'étranger par des dirigeants corrompus doivent être rendus aux pays que l'on a pillés de la sorte, afin de financer les mesures d'allègement de la pauvreté, l'éducation et la santé. Les flux internationaux d'investissement doivent aller spécifiquement aux plus pauvres des pays en développement, où ces fonds pourraient permettre de libérer l'énorme potentiel de consommation et de production des populations pauvres.

Nous savons également, désormais, que ce sont les échanges, et non seulement l'aide qui permettent de promouvoir la croissance et de tirer profit de la mondialisation. Toutefois, ceux-ci doivent être plus équitables. Il faut éliminer les subventions agricoles injustes et supprimer les tarifs douaniers élevés et croissants qui établissent une discrimination à l'encontre des produits des pays pauvres. Un traitement de faveur, différentiel, doit être proposé aux pays en développement désavantagés. À mon sens, plus que de chances égales, c'est de chances supplémentaires dont ont besoin les pays en développement.

Tant que les dirigeants du monde n'auront pas la volonté politique de s'entendre pour mettre en œuvre d'urgence ces mesures, les Objectifs du Millénaire pour le développement resteront un mirage.

Au Pakistan, nous sommes bien avancés sur la voie d'un État islamique moderne, progressiste, tolérant et démocratique, fruit de la vision de notre père fondateur, Quaid-i-Azam. La démocratie a été rétablie au Pakistan. La population a vu son pouvoir d'action renforcé par le biais d'un système révolutionnaire de décentralisation aux autorités locales. Les femmes ont été démarginalisées. Toutefois, comme d'autres pays en développement, le Pakistan est aux prises avec un certain nombre de difficultés. Mais nous sommes confiants en notre succès. Notre gouvernance est bonne. Nos priorités nationales sont parfaitement claires.

*M. Fayssal Mekdad (République arabe syrienne),  
Vice-Président, assume la présidence.*

Aujourd'hui, on constate un regain de soutien au multilatéralisme, et il faut s'en féliciter. Ce multilatéralisme doit être fondé sur les principes de la Charte des Nations Unies, sur la coopération et la démocratie. Il doit viser à trouver des solutions justes, pacifiques et durables aux conflits et aux différends. Il doit prôner un programme de désarmement nucléaire et de non-prolifération. Il doit favoriser le développement mondial et la prospérité mondiale.

C'est au sein de cette organisation mondiale que toutes nos aspirations collectives auront les meilleures chances. L'ONU doit être renforcée et revitalisée pour pouvoir relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit devenir plus efficace, plus démocratique et plus représentatif. Il n'existe pas d'accord face au vœu de certains États d'acquiescer un siège permanent au sein du Conseil de sécurité. L'écrasante majorité des États est contre la création de nouveaux pôles de privilèges. Le Conseil doit être élargi pour permettre la représentation des petits États ou des États de taille moyenne qui forment la majorité des pays qui ont rejoint l'ONU au cours des trois dernières décennies. Nous devons envisager de nouvelles idées pour parvenir à un consensus sur l'élargissement du Conseil de sécurité.

Le Pakistan estime qu'un nouveau consensus sur la paix, la sécurité et le développement peut et doit être obtenu à l'occasion du soixantième anniversaire de l'ONU, l'année prochaine. La réunion au sommet proposée par le Secrétaire général pour l'année prochaine doit aboutir à un document final négocié adopté par consensus. Ce sommet historique permettra, je l'espère – comme mon pays, le Pakistan – de créer un nouveau paradigme permettant de parvenir à la paix et à la prospérité universelles.

**Le Président** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique du Pakistan de sa déclaration.

*Le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M<sup>me</sup> Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lettonie.

*M<sup>me</sup> Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidente de la République de Lettonie, S. E. M<sup>me</sup> Vaira Vike-Freiberga, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Vike-Freiberga** (*parle en anglais*) : J'aurais aimé commencer cette intervention sur une note plus optimiste, mais depuis notre dernière réunion à l'Assemblée générale, voici un an, maints événements dramatiques et déconcertants se sont produits sur la scène mondiale. Je pense en particulier aux attentats terroristes aveugles et sauvages perpétrés contre les civils dans le monde entier : en Russie, en Espagne, en Iraq, en Israël, en Arabie saoudite, en Indonésie et dans bien d'autres pays. Je songe aux agressions qui prennent pour cible des enfants et leurs parents dans les écoles, dans les autobus et dans les avions. Je pense aux explosions quasi quotidiennes dans les rues très fréquentées de villes, sur les places de marchés et dans les immeubles résidentiels. Je pense à la fierté et au plaisir sadiques avec lesquels les terroristes filment les exécutions, les égorgements et les décapitations de leurs victimes.

La torture et le meurtre délibérés des civils constituent l'une des formes les plus viles de la barbarie humaine. C'est un crime contre l'humanité, tout comme le nettoyage ethnique et le génocide. Malheureusement, le terrorisme ne disparaît pas des titres de l'actualité du XXI<sup>e</sup> siècle. Au contraire, il devient la principale arme de guerre utilisée par des groupes désenchantés de la société pour parvenir à leurs fins politiques et exercer un chantage sur les gouvernements. Rien ne saurait justifier l'emploi de ces moyens. Tout dessein apparemment noble ne peut qu'être discrédité par le recours au terrorisme.

Souvent, les pays confrontés aux attentats terroristes utilisent des moyens militaires largement supérieurs pour frapper fort les cibles terroristes réelles ou perçues comme telles. Trop souvent, pourtant, ces frappes ont elles-mêmes eu des retombées indésirables : un plus grand nombre de blessés et de morts parmi les civils et de nouvelles destructions de biens. Ces frappes n'ont rien fait pour atténuer le ressentiment profondément ancré de populations

devenues hostiles. Les événements de ces dernières années, et, à dire vrai, de ces dernières décennies, montrent la triste et dure réalité que l'option militaire à elle seule n'a pas eu l'efficacité nécessaire pour éradiquer le terrorisme et que le terrorisme n'a pas été un moyen efficace de réaliser des aspirations et objectifs politiques.

Ces cycles sans fin de tueries et d'hostilité mutuelle grandissante ne cesseront une fois pour toutes que lorsque les parties concernées renonceront à l'emploi de la violence. Au Moyen-Orient, la Lettonie considère la Feuille de route comme le seul moyen réaliste de parvenir à une cessation des hostilités entre Israéliens et Palestiniens. Mon pays encourage les parties intéressées à mettre tout en œuvre pour réduire les tensions et relancer le processus de paix.

En Iraq, les forces de la coalition menées par les États-Unis ont remis le pouvoir à un Gouvernement intérimaire, mais les problèmes de sécurité entravent la reconstruction du pays et menacent la viabilité d'élections libres et régulières en janvier prochain. La transition en Iraq exigera la poursuite de l'aide internationale, et j'encourage l'ONU à jouer un rôle actif à cet égard.

L'Afghanistan doit tenir le mois prochain ses toutes premières élections. La Lettonie espère que cet événement historique ne sera pas annulé par de violentes tentatives pour perturber le processus démocratique dans ce pays. La Lettonie est prête à maintenir son appui aux efforts internationaux visant à instaurer la paix et la sécurité tant en Afghanistan qu'en Iraq.

Dix ans après la catastrophe humaine au Rwanda, nous sommes à nouveau confrontés à des cas de viol systématique, de torture et d'assassinat de civils dans la région soudanaise du Darfour. Ces crimes ont été commis sur une si grande échelle qu'ils pourraient être considérés comme un nettoyage ethnique et un génocide. La Lettonie se félicite des efforts de médiation de l'Union africaine et encourage toutes les parties concernées à s'assurer que plus aucun mal n'est fait aux civils de la région. Mon pays appuie la résolution 1564 (2004) adoptée le 18 septembre par le Conseil de sécurité, qui demande instamment au Gouvernement soudanais d'agir de manière décisive pour arrêter la violence.

L'ONU envisage la possibilité de créer une nouvelle mission de maintien de la paix au Soudan, en

plus des 17 opérations déjà déployées sur le terrain. Rien que ces derniers mois, deux nouvelles missions ont été créées, une au Burundi et l'autre en Haïti, alors qu'une troisième a été élargie en Côte d'Ivoire. L'an prochain, le budget de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix pourrait de ce fait presque doubler.

La Lettonie est profondément attachée à l'ONU et au « multilatéralisme efficace » en tant qu'élément fondamental des activités des Nations Unies. La Lettonie est d'avis que l'ONU doit continuer à jouer un rôle essentiel dans la médiation des différends internationaux et que les États Membres doivent mobiliser la volonté politique collective nécessaire pour appuyer l'ONU en tant que force véritablement crédible au service de la paix.

Le Conseil de sécurité est l'instance principale où les pays du monde délibèrent ensemble des questions de paix et de sécurité. La Lettonie considère que le Groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Conseil de sécurité doit poursuivre ses activités et présenter des propositions sur les moyens de rendre le Conseil plus représentatif des réalités politiques et économiques actuelles, sur les moyens de conférer une plus grande légitimité au Conseil et sur les moyens de le rendre plus efficace. Un débat sérieux devrait se poursuivre sur l'augmentation du nombre des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité. Des pays comme le Japon et l'Allemagne peuvent et doivent jouer un rôle de plus en plus important dans ce cadre, étant donné leur contribution substantielle aux activités et aux engagements des Nations Unies.

Des propositions visant à renforcer la coordination entre l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité ont fait peu de progrès. Le chevauchement des mandats et les doubles emplois continuent de nuire à l'efficacité de l'ONU. Les programmes économiques et sociaux des Nations Unies doivent également être réformés. Par exemple, pourquoi les questions dont le Conseil économique et social est saisi sont-elles examinées quatre fois par an alors que deux fois pourraient suffire? Parallèlement à la restructuration des commissions techniques du Conseil économique et social, une telle limitation des activités superflues dans le processus d'examen pourrait libérer des ressources financières et humaines au bénéfice de programmes de développement socioéconomique importants dans les pays en développement qui en ont le plus besoin.

La Lettonie reconnaît le rôle important de l'ONU et des autres organisations internationales dans la promotion du développement mondial et dans la réduction de la pauvreté. N'ayant recouvré son indépendance qu'il y a 13 ans, la Lettonie achève progressivement sa transition de pays bénéficiaire à pays donateur. Nous sommes reconnaissants de l'aide précieuse que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a fournie à notre pays depuis 1993, et nous sommes heureux que le PNUD ait prolongé son mandat jusqu'à la fin de 2005. Bien que le montant que la Lettonie verse au titre de l'aide au développement dans le monde ne soit pas important présentement, nous sommes déterminés à affecter non moins d'un tiers de 1 % de notre produit national brut à l'aide au développement en 2006, comme cela est demandé de tous les États membres de l'Union européenne.

Les domaines prioritaires de la Lettonie en matière de coopération au développement sont centrés autour de la promotion des sociétés démocratiques et civiles, du développement économique, de la protection de l'environnement et d'autres problèmes que connaissent les pays voisins de l'Union européenne, en particulier le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova, la Russie, l'Ukraine et l'Ouzbékistan, pour ne citer que quelques-uns des pays auxquels la Lettonie a déjà fourni une aide technique bilatérale.

La Lettonie est désireuse de réduire l'écart entre le monde développé et le monde en développement. La société industrielle dans laquelle nous sommes nés s'est caractérisée par des machines et des équipements lourds, qui ont permis le progrès humain au cours des deux derniers siècles. Aujourd'hui, cette société évolue vers une société de l'information et du savoir, où l'innovation est un moteur important de croissance. La Lettonie a participé activement au Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information et regardé comme un honneur de présider le Comité préparatoire de la deuxième phase du Sommet, qui aura lieu à Tunis en novembre 2005. Ce processus devrait faire partie intégrante des efforts déployés par la communauté internationale en vue d'éliminer la pauvreté, comme le soulignent les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui seront revus périodiquement jusqu'en 2015.

Bien que les délégations viennent ici aujourd'hui de contextes différents, professent des fois différentes

et parlent des langues différentes, nous tous, dans cette salle, partageons le même désir de faire de notre monde un monde meilleur, plus sain, plus pacifique et plus prospère. Nous partageons un point de vue mondial sur ce que cela signifie que d'être humain et sur la valeur intrinsèque de chaque vie humaine. Plus nous nous employons à consacrer des valeurs telles que la tolérance, la compassion et le respect mutuel, plus nos sociétés deviendront meilleures et pleines d'humanité.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lettonie de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

*M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mugabe** (*parle en anglais*) : Je suis enchanté de féliciter M. Ping, un éminent fils de l'Afrique, de son élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. En effet, à un moment où la communauté des nations s'est engagée à accorder l'attention qu'elles méritent aux questions liées au développement de l'Afrique, grâce à l'appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à d'autres mécanismes, sa présidence nous donne l'espoir et la confiance que nos préoccupations et aspirations, ainsi que celles des autres pays, continueront d'occuper une place importante à l'ordre du jour de cet organe. Je voudrais également exprimer notre sincère gratitude à son prédécesseur, M. Julian Hunte, pour la façon efficace et

exemplaire dont il a dirigé les travaux de la cinquante-huitième session.

À la cinquante-huitième session, j'ai évoqué, avec d'autres orateurs, la nécessité de réformer l'Organisation des Nations Unies ainsi que ses organes connexes de façon à les rendre plus démocratiques. J'ai souligné les dangers inhérents au statu quo, notamment pour ce qui a trait à la domination de la scène politique internationale par une seule superpuissance et ses alliés les plus proches. Si nous nous félicitons du débat actuel sur le renforcement de l'autorité et du rôle de l'ONU, nous voudrions souligner la nécessité d'aborder la question clef de la démocratisation de la gouvernance internationale. Le débat sur la réforme du Conseil de sécurité ne dure que depuis trop longtemps, en raison des tentatives calculées de protéger ceux dont les intérêts sont le mieux servis par le statu quo.

Paradoxalement, ce sont certaines des mêmes forces qui, depuis l'an dernier, lancent des tapis de bombes et un feu d'enfer contre des Iraquiens innocents, prétendument au nom de la démocratie. L'Iraq s'est transformé aujourd'hui en brasier, en raison d'actes flagrants et complètement illégaux d'agression et de défi, perpétrés par les États-Unis, le Royaume-Uni et leurs alliés, semant, sous les yeux du monde entier, un cortège de destructions à grande échelle, détruisant tant des vies humaines que des biens matériels et foulant aux pieds les droits de l'homme, les valeurs, la moralité et les normes du droit international, tels que consacrés dans notre Charte. Nous sommes à présent forcés d'accepter et de croire qu'une nouvelle doctrine politico-religieuse se fait jour, à savoir qu'il n'existe qu'un seul dieu politique – George W. Bush – et que Tony Blair est son prophète. Nous assistons à la réécriture du Coran à Bagdad.

La Charte des Nations Unies demeure le seul document sacré et la base des relations de nos nations. Tout le reste est hérésie politique.

Nous notons que le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale le rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'ONU et la société civile. Si la société civile apporte une contribution importante aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, nous espérons que toutes les dispositions sur lesquelles l'accord se fera en fin de compte reconnaîtront que l'ONU demeure un organe interétatique et intergouvernemental. Nous nous attendons également à ce que les conclusions du débat

reconnaissent les différents degrés de développement de la société civile dans les différentes régions du monde.

Tandis que nous nous préparons à l'examen à mi-parcours, en septembre 2005, de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, il est manifeste que nombre de pays en développement dont le mien, le Zimbabwe, ne seront pas en mesure d'atteindre les cibles et les objectifs qui ont été fixés, étant donné que la sous-région de l'Afrique australe a connu au cours des dernières années une succession de périodes prolongées de temps inclément, surtout des sécheresses, qui ont eu des conséquences catastrophiques sur nos économies et qui ont ainsi diminué notre capacité d'atteindre les cibles de la Déclaration du Millénaire. La situation, en particulier pour les secteurs de la santé et de l'éducation, a également été aggravée par la fuite des cerveaux et les effets dévastateurs de la pandémie du VIH et du sida.

À cet égard, le Zimbabwe se félicite de la poursuite des efforts déployés par cette communauté des nations pour trouver des solutions au fléau du VIH et du sida, qui ravage nos peuples et nos économies. Au niveau national, nous avons adopté des mesures, avec les moyens limités dont nous disposons, pour combattre la pandémie.

De plus, nous coordonnons nos efforts au niveau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA). Hélas, l'assistance a toujours tendance à être utilisée dans cette région de façon regrettable et infructueuse, comme récompense à l'obéissance et à la malléabilité politiques, devenant ainsi inaccessible pour les pays dont les gouvernements « dérangent ». Il faut que l'on comprenne que la pandémie ne connaît pas les frontières et que ces façons de procéder intéressées et sélectives n'auront peu de résultats, voire aucun.

Le Zimbabwe a également dû faire face à des sanctions injustifiées, ouvertes et non avouées, que la Grande-Bretagne et ses alliés ont imposées dans le but de faire tomber notre gouvernement légitimement élu. Devant le Parlement britannique, le Premier ministre Tony Blair a déclaré avec arrogance et impudence que son gouvernement collaborait avec le parti d'opposition du Zimbabwe afin de provoquer un changement de régime. Une fois encore, cet homme sans foi ni loi qui, à l'instar de son maître à Washington, se croit investi du droit divin de diriger

notre monde, a révélé sa vraie nature. Changer de régime est le droit inaliénable du peuple zimbabwéen, qui, par son vote souverain, a le pouvoir de faire et de défaire nos gouvernements.

Dans tous les cas, nous rejetons catégoriquement toute revendication et tout simulacre de démocratie de la part de nos anciens maîtres coloniaux, dont les régimes antidémocratiques nous ont permis d'apprendre le principe « un homme-une femme égale un vote » au cours de nos luttes de libération armées.

En regardant depuis l'Afrique la situation qui prévaut ici, aux États-Unis, nous voyons la détresse du peuple noir – les Afro-Américains – d'hier et d'aujourd'hui ainsi que le statut de mi-esclave et de citoyen de deuxième zone qui lui est octroyé. Les Noirs des États-Unis ont-ils les mêmes droits politiques, sociaux et économiques et le même statut que leurs homologues blancs? Verrons-nous jamais un Noir, un Afro-américain, à la présidence des États-Unis? Non, jamais. Pourquoi?

Je profite de l'occasion pour exprimer toute la reconnaissance de mon gouvernement et des Zimbabwéens envers la communauté internationale qui nous a apporté une aide humanitaire quand nous en avions besoin. Sans ce soutien, nous n'aurions pu éviter une grande catastrophe.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous informer que, malgré les sanctions et la malveillance de la Grande-Bretagne et de ses alliés, nous sommes sortis de cette phase difficile. Cette année, la saison agricole a été relativement bonne, tandis que notre programme de réforme foncière a commencé à avoir des retombées positives sur l'économie. Malgré une sécheresse partielle au début de la saison, la récolte a été bonne et certainement suffisante pour couvrir nos besoins alimentaires jusqu'à la prochaine saison. Nous prions le Fonds monétaire international (FMI) de mettre un terme à ses étranges commentaires politiques, à ses mensonges et à ses inventions concernant notre situation. Les organisations de notre région connaissent la vérité sur le Zimbabwe. Nous prions instamment le FMI de les écouter et, pour une fois, d'agir comme il faut.

Mon gouvernement est déterminé à éradiquer la corruption et ses effets corrosifs sur notre action nationale en faveur du développement. Après avoir signé la Convention des Nations Unies contre la corruption en novembre 2003, nous avons pris des

mesures juridiques et administratives qui ont déjà enrayeré la montée des abus délibérés dans les pratiques commerciales, en particulier dans le secteur des services financiers. Nous n'en avons pas moins essuyé des revers, du fait que certains pays, en particulier de l'Occident développé, continuent d'offrir l'asile aux saboteurs de l'économie qui ont fui notre pays.

En mars prochain, le Zimbabwe tiendra, pour la sixième fois depuis l'indépendance en 1980, des élections parlementaires démocratiques. Comme les précédentes, ces élections se dérouleront dans le respect de nos lois nationales ainsi que des principes et des directives régissant les élections démocratiques, qui ont récemment été adoptés par la CDAA pour notre sous-région. Nous n'avons pas besoin de recevoir de leçons dans ce domaine de la part des Pays-Bas ou de leurs alliés impérialistes de l'Union européenne. De fait, le Zimbabwe se félicitera de la présence d'observateurs dont le seul but consistera en tout et pour tout à observer le processus sans se mêler des affaires politiques intérieures du pays.

La lutte contre le terrorisme international a mis au jour la duplicité et le manque de sincérité des démocraties jadis prépondérantes et des observateurs des droits de l'homme concernant la question de la surveillance des droits de l'homme. Nous avons vu les conventions internationalement reconnues foulées aux pieds et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies tournées en dérision.

Nous sommes alarmés de voir que l'ONU, instrument suprême du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a assisté, impuissante, en Iraq aux attaques et au pillage illégaux perpétrés par les États-Unis et le Royaume-Uni, à la tête d'une coalition dite des volontaires. Cette diplomatie belliqueuse et agressive, de même que l'occupation illégale du territoire de l'État iraquien, entachent l'image de fair-play de l'ONU.

Alors que les scènes sadiques d'Abu Ghraib demeurent vivaces dans nos esprits, d'autres endroits en Iraq, tout comme ce qui se passe à Guantanamo Bay, illustrent bien la notion occidentale de respect des droits de l'homme. Qu'il me soit permis de répéter que les pays de l'Occident devraient nous épargner leurs leçons sur les droits de l'homme. Ils n'ont pas l'autorité morale pour en parler, encore moins pour se

poser en modèles dans le domaine des droits de l'homme.

Le Zimbabwe reste vivement préoccupé par la situation au Moyen-Orient. Nous sommes révoltés de voir le « grand frère » impunément faire fi des décisions collectives et de l'autorité de l'ONU. Nous exigeons la levée immédiate de toutes les restrictions illégalement imposées au peuple palestinien, dont le Président Yasser Arafat demeure pour ainsi dire prisonnier de l'occupation étrangère. Nous nous félicitons de l'avis récemment rendu par la Cour internationale de Justice, qui juge la construction du mur israélien contraire au droit international, et de la résolution ultérieurement adoptée par l'Assemblée générale pour exiger la disparition immédiate de cette monstruosité.

Comme le sait l'Assemblée, l'Union africaine s'est dotée cette année d'un Conseil de paix et de sécurité afin de rechercher et de mettre en œuvre des solutions africaines aux problèmes africains. Le Conseil est déjà saisi de la crise qui sévit dans l'ouest du Soudan. Ces efforts nécessitent le soutien de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais assurer M. Ping qu'il peut compter sur le soutien de mon pays tout au long des travaux de l'Assemblée générale à la présente session. Je souhaiterais également dire une nouvelle fois la détermination de mon pays de contribuer positivement à la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, de la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

*M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Président de la République du Malawi, S. E. M. Bingu Wa Mutharika, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mutharika (parle en anglais) :** Je suis enchanté de participer pour la première fois aux travaux de l'Assemblée générale en ma qualité de chef d'État et de gouvernement de la République du Malawi.

Je voudrais pour commencer m'associer aux orateurs précédents pour féliciter M. Jean Ping de son accession à l'éminente fonction de Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que son élection sera l'occasion, pour la communauté internationale, de mieux prendre conscience des énormes défis auxquels l'Afrique et d'autres régions du monde en développement sont aujourd'hui confrontées. J'espère que par son intermédiaire les pays pauvres auront une meilleure chance de participer pleinement à la prospérité économique du monde.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Julian Robert Hunte, d'avoir dirigé les travaux de la cinquante-huitième session avec un savoir-faire et un pragmatisme admirables.

Nous saluons également M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour le dynamisme avec lequel il continue de diriger les affaires de l'Organisation.

J'ai intitulé ma déclaration « Partager la prospérité mondiale ». J'ai choisi ce titre pour souligner le fait que l'un des défis les plus ardues auxquels est confrontée aujourd'hui à la communauté internationale est de parvenir à un équilibre entre le changement économique et la croissance entre pays riches et pays pauvres, de manière à éliminer la pauvreté chez ces derniers.

En considérant l'avenir de l'Organisation des Nations Unies, nous devons faire le point de l'action menée contre la pauvreté dans le monde. Je sais que la communauté internationale a, à plusieurs reprises, tenté d'éliminer la pauvreté, et que cet objectif est toujours le nôtre aujourd'hui, mais les résultats, jusqu'à présent, ont été bien piètres. Au cours des 30 dernières années, par exemple, le nombre des pays les moins avancés est

passé de 25 à 49. Cela signifie qu'à l'échelle mondiale, la croissance économique est en recul. L'une des questions que nous posons concernant le partage de la prospérité mondiale est la suivante : pourquoi les pays industrialisés sont-ils plus prospères alors qu'en Afrique et dans le reste des pays en développement, la pauvreté augmente? En d'autres termes, pourquoi la mondialisation n'a-t-elle pas entraîné une redistribution plus équitable de la prospérité mondiale?

Au Malawi, nous nous sommes rendu compte que nous devons transformer radicalement nos structures économiques si nous voulions commencer à distribuer et à produire de nouvelles richesses. Cet objectif ne peut être atteint qu'en transformant les matières premières agricoles, les produits bruts et les minerais, dont nous disposons en abondance, en biens pouvant être négociés sur la place mondiale. Ce n'est qu'en créant de nouvelles richesses dans les zones rurales que nous pourrions véritablement éliminer la pauvreté.

Notre stratégie principale est de conquérir une part de la prospérité mondiale en transformant le Malawi, de pays importateur et consommateur, en un pays avant tout producteur et exportateur. En d'autres termes, nous devons commencer à mettre notre pays en position de tirer pleinement parti du commerce mondial. Nous y parviendrons grâce à d'intenses recherches industrielles et en appliquant la science et la technologie aux conditions spécifiques de mon pays.

Le Malawi, comme la plupart des pays africains, est richement doté en produits agricoles primaires de types très divers, en terres fertiles et en ressources en eau qui pourraient nous permettre de créer une industrie agroalimentaire et une industrie manufacturière viables. L'enjeu crucial pour nous, au Malawi, est donc de créer les richesses nouvelles qui contribueront à réduire la pauvreté. Pour ce faire, nous devons encourager une épargne nationale substantielle, ainsi que des flux de ressources, notamment l'investissement étranger direct.

Au Malawi, nous estimons que pour faire reculer la pauvreté, nous devons atteindre un taux de croissance annuel d'au moins 6 % durant les 10 prochaines années. À cette fin, nous sommes déterminés à créer les conditions d'une croissance économique durable en procédant à une réforme fondamentale des politiques publiques pour améliorer la gouvernance économique et politique. Nous avons

pris des mesures pour réformer le secteur public, le secteur agricole et le secteur privé.

Nous sommes également déterminés à améliorer la gestion des affaires publiques en éradiquant la corruption. Pour ce faire, nous avons adopté une politique de «tolérance zéro» concernant la corruption. Je me félicite par conséquent d'avoir signé, hier, la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Le Malawi a conscience du fait que notre vision nationale doit recueillir le plein appui de la communauté internationale. C'est pourquoi le Malawi s'est associé à l'appel lancé en faveur d'un meilleur accès aux marchés et de la réduction et des barrières tarifaires et non tarifaires pour le commerce avec les pays industrialisés.

Le Malawi tient par conséquent à insister sur la nécessité de faire avancer le dialogue relatif au Programme de Doha pour le développement. Pour leur part, les nations industrialisées doivent répondre sérieusement aux principales préoccupations des économies pauvres. Le défi pour les pays industrialisés est donc de partager avec les pays pauvres la prospérité née de la mondialisation, en nous aidant à être autonomes et à mettre au point les technologies permettant de transformer en richesse nos matières premières agricoles, nos minerais et nos autres ressources naturelles. Au Malawi, nous pensons qu'un partenaire qui marche à vos côtés est préférable à quelqu'un que vous devez porter sur vos épaules. Nous voulons marcher aux côtés des nations industrialisées, nous ne voulons pas qu'elles nous portent sur leurs épaules.

Parmi les efforts positifs en faveur d'une équité mondiale dont le Malawi se félicite, on compte les différentes initiatives prises par le Groupe des Huit afin de répondre à certaines des préoccupations que je viens d'évoquer. Il s'agit entre autres de la décision prise par le Royaume-Uni d'augmenter sensiblement son aide et son assistance technique à l'Afrique; du renouvellement du ferme appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; de la décision du Gouvernement américain de proroger de 2008 à 2015 la loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés (*African Growth and Opportunity Act*); et de l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne qui vise à améliorer les possibilités

d'accès au marché européen pour les exportations africaines.

Ces initiatives sont, de fait, encourageantes et mon gouvernement les apprécie pleinement. Je voudrais toutefois demander que ces nobles promesses et ces nobles engagements se transforment en actes. Nous devons avoir la preuve que les actions parlent plus haut que les paroles.

La bonne gestion de la dette extérieure est une autre façon de partager la prospérité mondiale. Mais, malgré les nombreuses initiatives visant à trouver une solution durable au problème de la dette, nous craignons que le monde ne soit loin d'avoir trouvé cette solution. Mon gouvernement consacre encore une part importante de nos ressources au service de la dette, au détriment de l'investissement dans l'infrastructure, de la production et de la création de revenus. Ce détournement des ressources a conduit, entre autres choses, à l'approfondissement de la pauvreté et à l'absence de croissance macroéconomique significative.

Le Malawi, comme tout autre pays africain remplissant les conditions voulues, s'était pourtant félicité des arrangements en vue d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe). Mais les conditions et les critères à réunir pour y avoir droit sont si stricts que seuls quelques pays de l'Afrique subsaharienne ont réussi à atteindre le point d'achèvement. Nous pensons que les conditions préalables à réunir pour bénéficier de l'Initiative PPTe ne tiennent pas compte de la réalité. Des conditionnalités moins strictes auraient très certainement permis à davantage de pays d'en bénéficier.

En dépit de cela, le Malawi se félicite des mesures prises par certains donateurs bilatéraux face à la crise de la dette extérieure. Je dois tout particulièrement mentionner le Gouvernement japonais, qui, il y a quelques semaines, a annulé une dette que lui devait le Malawi et qui s'élevait à 256 millions de dollars. Je saisis cette occasion pour remercier très sincèrement le Japon de ce geste. Nous espérons que d'autres pays industrialisés suivront cet exemple.

J'ai auparavant évoqué la nécessité d'un soutien adéquat des donateurs aux initiatives nationales. À cet égard, je pense que le Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique fournit un cadre qui permet de partager la responsabilité du développement économique entre l'Afrique et les pays riches. C'est pour cette raison que le Malawi a accédé au Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD en vue de mettre en place une bonne gouvernance politique et économique internationalement acceptée. Notre adhésion au Mécanisme d'évaluation intra-africaine prouve également la confiance que nous plaçons dans le programme du NEPAD en tant qu'instrument permettant à l'Afrique de mieux participer à la prospérité mondiale.

Je voudrais à présent évoquer un problème mondial qui menace tous les efforts en matière de développement. C'est la pandémie du VIH/sida. La pandémie du VIH/sida continue d'accabler sans relâche les économies africaines, détruisant la capacité de nombreux pays de parvenir à un développement économique durable. Comme elle touche le segment le plus productif de notre population active, nous perdons plus de personnel qualifié et expérimenté que nous n'en pouvons former.

La pandémie du VIH/sida est une tragédie humaine aux proportions inimaginables. Nous avons appris, de par notre expérience face à ce désastre, que le VIH/sida est une crise médicale, une crise économique, une crise sociale et une crise politique. C'est une crise médicale parce qu'aucun remède n'a encore été trouvé au VIH/sida. C'est une crise économique parce qu'il épuise nos ressources financières et humaines au service du développement et anéantit nos capacités nationales de bonne gouvernance. Le VIH/sida est une crise sociale en raison de la réprobation qui empêche des victimes de s'intégrer à la vie normale de tous les jours et à la vie professionnelle. Le VIH/sida a également laissé beaucoup d'orphelins qui ont besoin d'être pris en charge. Le VIH/sida est une crise politique parce qu'il menace les institutions démocratiques en tuant des hommes politiques et d'autres personnes qui sont la voix du peuple.

Nous avons donc appris que pour faire face à cette pandémie, il était impératif d'adopter une approche globale. C'est pour cette raison que nous en appelons aux Nations Unies pour qu'ensemble, elles sensibilisent les populations et apportent de nouvelles idées et de nouvelles solutions. À cette fin, l'Organisation des Nations Unies devrait revoir sa

politique en matière de soutien, de prise en charge, de traitement des malades et de prévention du VIH/sida, en plus d'offrir un régime alimentaire approprié et nutritif.

Avant de terminer mon allocution, je voudrais soulever une autre de mes préoccupations concernant les efforts consentis en faveur d'une croissance durable et du développement du monde. Il s'agit de la paix dont le monde a besoin. On ne le soulignera jamais assez : sans paix, le monde ne saurait connaître la prospérité. À cet égard, je voudrais rendre hommage aux efforts que déploie le Secrétaire général, conjointement avec le Conseil de sécurité, s'agissant de prendre un certain nombre de mesures décisives en faveur de la prévention, du règlement et de la gestion des conflits dans le monde.

Passant maintenant aux questions de paix propres à l'Afrique, je suis inquiet de voir que l'Afrique subsaharienne a été et continue d'être l'une des régions du monde les plus instables et les plus exposées aux conflits. La région se trouve également être habitée par la majorité des plus pauvres du monde, qui vivent en dessous du seuil de pauvreté international.

Le conflit dans la région du Darfour, au Soudan, en particulier, est un autre triste épisode de l'histoire de l'Afrique subsaharienne et dont le peuple africain se passerait bien. L'Afrique et la communauté internationale doivent trouver des solutions rapides et durables à la crise qui frappe la région du Darfour.

Je voudrais terminer mon allocution en assurant l'Assemblée générale du plein appui de mon gouvernement aux propositions de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons, nous aussi, qu'une Organisation plus représentative et démocratique n'en sera que plus efficace et crédible. Et les efforts en vue d'un partage juste et plus équitable de la prospérité mondiale n'en seront que renforcés.

Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Malawi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

## Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

### Débat général

#### Allocution de M. Paul Martin, Premier Ministre du Canada

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va à présent entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

*M. Paul Martin, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Paul Martin, Premier Ministre du Canada, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Martin** (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais parler aujourd'hui de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment de la façon dont nous devrions conduire nos affaires si l'Organisation doit jouer le rôle que nous voulons lui assigner au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le monde est organisé en États indépendants et les gouvernements ont pour obligation première de veiller chacun sur leur propre peuple. Cela nous place devant un dilemme fondamental, car, à moins que nous n'agissions collectivement sur la base de notre humanité commune, les riches deviendront encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres, et des centaines de millions de gens seront en danger. Nous avons donc besoin d'institutions dont l'obligation première soit de servir notre humanité commune. D'où l'importance de l'Organisation des Nations Unies. L'ONU est composée d'États Membres, mais sa mission consiste, effectivement, à servir les populations du monde. Cela est énoncé très clairement dans sa Charte :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolu ... à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes... ».

D'autres vous parleront, à juste titre, de la réforme structurelle. J'aimerais, de mon côté, discuter aujourd'hui de réformes conçues afin de mettre notre humanité commune au cœur des priorités de l'ONU.

Le Canada a identifié cinq secteurs où des mesures audacieuses s'imposent. Le premier secteur a trait à la « responsabilité de protéger », au besoin d'élaborer des règlements et de développer la volonté politique qui permettraient à la communauté internationale d'intervenir dans des pays pour prévenir une catastrophe humanitaire.

Le Darfour présente une tragédie humaine d'une proportion alarmante.

*(l'orateur poursuit en français)*

Nous saluons la décision du Conseil de Sécurité d'appuyer un engagement élargi au Darfour, bien que nous aurions préféré une action plus robuste. L'Union africaine, qui s'est déclarée prête à en assumer la direction, mérite un appui résolu de la communauté internationale. Le Canada met 20 millions de dollars au service de cette entreprise et invite instamment d'autres pays à s'y associer.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Il est bon que la communauté internationale se soit finalement décidée à agir, mais cela a pris beaucoup trop de temps. Le Conseil de sécurité s'est enlisé dans des débats sur la question. Ses membres se demandaient si le Darfour constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales. Ils tentent de déterminer si la tragédie peut être qualifiée de génocide, parce que l'un ou l'autre des cas pourrait, dans le cadre du droit international, justifier une intervention. Mais tandis que la communauté internationale éprouve des difficultés à définir ce qui se passe, le peuple du Darfour continue de souffrir. Les habitants ont faim, ils sont sans abri, ils sont malades, et bon nombre d'entre eux ont été chassés de leur propre pays. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, violées et agressées. Des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ont été commis et continuent de l'être.

Nous ne pouvons pas laisser des débats sur la définition à retenir faire obstacle à l'action. Nous ne devrions pas avoir à passer par des discussions aussi pénibles avant de déterminer comment réagir à une catastrophe humanitaire. Des principes clairs s'imposent, qui permettront à la communauté internationale d'intervenir plus rapidement dans des situations comme celle du Darfour.

Notre humanité commune devrait suffire comme argument de poids, mais voilà justement ce qui

manque. En termes simples, le droit international ne contient toujours pas de disposition explicite établissant l'intervention pour des motifs humanitaires. La « responsabilité de protéger » vise à combler cette lacune. D'après ce concept, nous devrions avoir le droit légal d'intervenir dans un pays pour la seule raison qu'il existe une urgence humanitaire, et ce, dans des cas où le gouvernement du pays ne veut ou ne peut protéger sa population de graves dangers résultant d'une guerre interne, de la répression ou de la faillite de l'État.

L'État est responsable en première instance de la protection de sa propre population, et nous ne sommes pas en train de justifier un droit d'intervention unilatéral dans un pays à chaque fois qu'un autre pays en a envie. Il est toujours préférable d'obtenir une autorisation multilatérale avant d'intervenir dans les affaires d'un État souverain. Notre objectif, c'est l'évolution du droit et des pratiques sur le plan international de telle sorte qu'une action multilatérale puisse être entreprise dans des situations humanitaires d'extrême urgence.

Le droit international évolue dans le bon sens. Les instruments comme la Convention sur le génocide et les traités sur les droits de la personne reconnaissent effectivement les obligations des États à l'égard de leur population. La création de la Cour pénale internationale et celle de tribunaux pénaux constituent d'autres pas en avant. Le droit international coutumier se transforme donc de manière à fournir une base solide à la conception d'un cadre normatif applicable aux interventions collectives pour des motifs humanitaires. Afin d'accélérer le processus, les États membres devraient maintenant adopter une résolution de l'Assemblée générale qui reconnaît l'évolution de la notion de souveraineté de manière à englober la responsabilité internationale à l'égard des populations. Le Conseil de sécurité doit à son tour établir de nouveaux critères en prévision des cas où la communauté internationale conclut qu'une population civile fait face à des menaces extrêmes; où il convient d'explorer des options non militaires ou, au besoin, des options militaires proportionnelles, en vue de protéger les civils. La responsabilité de protéger n'est pas un permis d'intervention; elle sert de garante internationale pour la responsabilisation politique.

Le deuxième secteur a trait à la « responsabilité de refuser »; cela comprend le besoin de veiller à ce que les armes de destruction massive ne se répandent

pas aux États ni aux terroristes qui seraient prêts à s'en servir dans n'importe quelle circonstance, et surtout contre des populations civiles innocentes. La non-prolifération et le désarmement demeurent des piliers fondamentaux de l'engagement de l'ONU à l'égard de la paix et la sécurité internationales.

Dans les deux cas, le multilatéralisme a été mis à l'épreuve par d'importants changements au chapitre de la sécurité, et le besoin se fait manifestement sentir de renforcer nos systèmes et de les rendre plus adaptables. Une vérification rigoureuse est essentielle.

L'organe de surveillance nucléaire des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique, requiert des outils plus puissants et un soutien politique. Il faut des contrôles plus sévères sur la technologie nucléaire sensible, et le Conseil de sécurité doit être prêt à répondre efficacement à toute dérogation aux conventions. Le fait demeure, comme nous le savons tous, que des États déterminés à suivre la voie de la prolifération, comme la Corée du Nord, ont pu contourner leurs obligations conventionnelles. L'ONU devrait établir un mécanisme d'inspection et de vérification permanent capable de renforcer et de compléter les systèmes de vérifications actuels.

De façon plus générale, et pour illustrer les progrès qu'il nous reste à accomplir aux chapitres du désarmement et de la responsabilité de refuser, la Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement, chargée de négocier de nouveaux instruments multilatéraux, n'a même pas réussi à s'entendre sur un programme de travail depuis 1998. La Conférence doit reprendre ses travaux et produire des résultats.

*(l'orateur poursuit en français)*

Il y a en troisième lieu la « responsabilité de respecter », le respect de l'être humain, de sa dignité, de sa liberté, et de sa culture. Je veux parler d'une conception élargie des droits de la personne qui englobe les droits individuels, la protection des droits collectifs et le pluralisme tel qu'il se reflète dans la diversité culturelle. En fait, le récent Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement souligne que la diversité culturelle est aussi affaire de liberté. C'est pourquoi nous favorisons un instrument de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur la promotion des cultures.

Depuis la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'humanité a connu des progrès remarquables en matière de droits de la personne. Des conventions assurent maintenant la protection de nombreux droits : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Mais la vigilance s'impose face à de nouvelles formes de manquements comme le trafic international des personnes ou l'effroyable commerce sexuel des enfants.

Parallèlement aux droits individuels, différentes conventions permettent de mieux protéger les minorités, de dénoncer les discriminations raciales et de lutter contre les phénomènes d'exclusion. Néanmoins, les conflits les plus déchirants découlent le plus souvent de la tentative par un groupe d'empêcher d'autres groupes de satisfaire à leurs aspirations économiques, religieuses, sociales et politiques les plus légitimes. Des communautés entières sont menacées. S'ensuivent violence, luttes civiles et la faillite de l'État. Le Kosovo, la Bosnie, la région des Grands Lacs d'Afrique, et aujourd'hui le Darfour, en sont les exemples les plus criants. La communauté internationale doit agir avec vigueur pour assurer la protection de l'individu et des collectivités minoritaires. Il ne suffit pas de disposer de divers instruments juridiques; il faut les mettre en application. Les institutions responsables des droits de la personne doivent révéler au monde entier les coupables d'abus, qu'il s'agisse de groupes armés, de communautés ou de gouvernements, et prendre les mesures qui s'imposent. L'Organisation des Nations Unies est notre conscience morale, et c'est à nous d'agir.

Quatrièmement, nous avons la responsabilité de construire. Les Objectifs du Sommet du Millénaire sur la pauvreté, la maladie et l'insécurité dans le monde resteront lettre morte si on ne respecte pas le consensus de Monterrey. Selon ce consensus, un vrai développement exige une démarche globale sur les questions de dette, d'accès aux marchés et d'investissements sociaux.

Ceci dit, comme on vient de le voir en Haïti aujourd'hui ou il y a 10 ans, toute l'aide du monde n'aura qu'un effet éphémère si un pays ne dispose pas d'institutions publiques qui fonctionnent. Nous devons développer les capacités de gouvernance des pays et y mettre le temps. Il en va de même des institutions économiques. Celles qui fonctionnent bien, mobilisent les énergies créatrices des entrepreneurs locaux. C'est

le message de la Commission des Nations Unies pour le secteur privé et le développement : une économie florissante dépend de la confiance des citoyens dans les institutions publiques de leur pays. Bref, le développement dépend de la gouvernance.

Il y a enfin la responsabilité à l'égard de l'avenir, c'est-à-dire l'obligation que nous avons de léguer à nos enfants un monde meilleur. Le défi est de taille. Il touche tous les aspects de notre patrimoine commun – santé, environnement, océans, espace. Les nouvelles pandémies constituent l'une des grandes urgences de l'heure. Le VIH/sida, le SRAS et l'Ebola sont des signaux d'alarme terrifiants. Mais les scientifiques nous prédisent des maladies encore pires. L'Organisation mondiale de la santé doit renforcer ses systèmes de surveillance. Elle doit travailler en meilleure coordination avec les autres organismes des Nations Unies.

Au-delà des questions de santé, se pose toute la question de la gestion de notre environnement. Il est gravement menacé. Seules la coopération internationale et l'assistance technique peuvent apporter des solutions durables, par exemple, pour l'accès à l'eau et à l'air purs. De même, il faut une politique des océans qui permette de reconstituer nos stocks de poissons. L'accès aux pêches doit être mieux réglementé par le droit international. Tout simplement, le pillage de ces ressources mondiales doit cesser.

L'espace est notre dernière frontière. Depuis toujours, il a envoûté notre imagination. Quelle tragédie si l'espace devait n'être plus qu'une gigantesque base d'arsenaux et le lieu d'une nouvelle course aux armements.

L'Organisation des Nations Unies a convenu en 1967 que les armes de destruction massive ne devaient pas être basées dans l'espace. Le moment est venu d'étendre cette interdiction à toutes les armes.

*(l'orateur reprend en anglais)*

J'ai parlé aujourd'hui de responsabilités; je souhaiterais, pour conclure, en mentionner une autre – la responsabilité d'agir. Nous attendons le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau institué par le Secrétaire général, et nous nous attendons à des recommandations substantielles en matière de réforme. Beaucoup de pays mettent l'accent sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous devrions, en effet, soutenir des réformes qui permettront d'accroître son efficacité

et qui donneront aux pays qui appuient activement, entre autres, les activités de maintien de la paix et de développement de l'ONU, la possibilité réelle de continuer à apporter leur contribution.

Mais nous attendons aussi des recommandations qui dépasseront le cadre du Conseil de sécurité. Il faut par exemple prendre des mesures en vue de faciliter une réponse intégrée au large éventail de défis qui se posent à chacun de nous en matière de sécurité, de la prolifération du terrorisme à l'amélioration de la coordination à l'ONU des activités relatives au développement, à la santé et à l'environnement. Individuellement, en tant que pays et en tant que membres d'organisations régionales participant à divers groupes internationaux créés sur la base d'intérêts particuliers, nous devons tous mettre tout en œuvre pour surmonter les divergences qui nous séparent afin de forger un consensus international sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies.

Dans un autre contexte, par exemple, le Canada a proposé de tenir une réunion spéciale où les dirigeants d'une vingtaine de pays développés ou en développement se réuniraient afin de discuter des défis que nous avons à relever ensemble et de nos responsabilités collectives. Cela pourrait très bien comprendre un élan marqué des efforts de réforme de l'ONU.

Quoi qu'il en soit et qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, le temps est venu de réformer sérieusement l'Organisation des Nations Unies. Nous devons tous – ceux qui sont ici présents et au sein de nos gouvernements respectifs – mettre de côté nos intérêts étroits et travailler ensemble à renforcer cette institution universelle dont les activités donnent vigueur à notre humanité commune.

Il y a quatre ans, lors du Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde ont convenu, et je cite, que « nous avons ... des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables » (résolution 55/2, par. 2). Ce devoir ne s'accomplira que si nous sommes disposés, en tant que gouvernements, à nous exprimer en faveur de la dignité et de la liberté de chaque être humain sur la planète, ici même, en ce lieu de rassemblement des nations.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Paul Martin, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Issam Fares, Vice-Premier Ministre du Liban.

**M. Fares** (Liban) (*parle en arabe*) : En ma qualité de chef de la délégation du Liban auprès de l'Assemblée générale, je suis heureux de féliciter M. Ping de son élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Tout en lui souhaitant un plein succès dans l'accomplissement de sa tâche, je voudrais également me féliciter des excellentes relations que mon pays entretient avec le sien et remercier son pays, le Gabon, de l'appui qu'il accorde à l'importante communauté libanaise qui y travaille et jouit de son hospitalité.

Je tiens également à remercier son prédécesseur, M. Julian Hunte, de l'efficacité avec laquelle il a mené les travaux de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a gagné notre respect et notre gratitude pour les efforts qu'il a déployés afin que l'ONU réalise son objectif d'un monde juste, sûr et pacifique.

Par le passé, le Liban venait à l'ONU pour demander de l'aide, et l'Organisation nous l'a toujours accordée, adoptant des résolutions qui affirment l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays. Nous devons remercier l'ONU d'avoir dépêché la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, stationnée sur notre frontière avec Israël, et nous remercions les institutions spécialisées de l'Organisation de l'assistance continue et efficace qu'elles nous accordent.

Nous sommes venus ici aujourd'hui avec un objectif différent. Notre pays se porte bien. Il a retrouvé sa place dans la région. Nous sommes passés de la destruction à la construction, du règne des milices au règne de l'état de droit, de l'anarchie à la stabilité et à la sécurité, et de la division à l'unité. Dans les années 70 et 80, la « libanisation » était devenue un vilain mot. Il signifiait anarchie et luttes intestines. Aujourd'hui le terme « libanisation » a regagné sa pureté, son sens original, comme terme reflétant la démocratie, la liberté, le pluralisme, le consensus et l'acceptation de l'autre.

Le Conseil de sécurité a adopté au début de ce mois, la résolution 1559 (2004) concernant le Liban. Cette résolution a deux dimensions, l'une régionale et l'autre interne. Concernant la portée régionale, la résolution appelle le retrait de toutes les forces étrangères qui y sont encore. En effet, il y a des forces israéliennes qui occupent toujours une partie du Liban : les fermes de Chébaa et trois localités. Nous demandons avec le reste de l'Assemblée le retrait immédiat de ces forces. Et demandons aussi du haut de cette tribune la cessation immédiate des violations quotidiennes de notre espace aérien par l'aviation israélienne.

Il y a aussi des forces syriennes au Liban. Conformément à des conventions signées entre le Liban et la Syrie, le Liban approuve la présence de ces forces car il l'estime nécessaire tant que la situation sécuritaire dans la région l'exige. La politique libanaise est de ne pas accepter un seul soldat étranger sur son sol. Notre désaccord avec l'ONU concernant le retrait des forces syriennes tient au moment du retrait; c'est n'est pas un désaccord sur le principe du retrait. Le moment est une question qui est débattue en permanence entre les Gouvernements libanais et syrien; il dépendra de l'appréciation par les deux pays de la situation sécuritaire dans la région. C'est aussi la politique du Liban de soutenir le mouvement de résistance nationale qui a joué un rôle important pour contraindre Israël à se retirer du Sud.

Quant à la dimension interne de la résolution du Conseil, qui porte sur l'amendement de la Constitution, nous la considérons comme une ingérence inacceptable dans nos affaires intérieures. Notre Constitution, promulguée en 1926, est sans doute la plus ancienne constitution démocratique au Moyen-Orient. Si les parlements qui se sont succédé ont à plusieurs reprises amendé cette Constitution, ils l'ont toujours fait conformément aux mécanismes prévus par la Constitution même et à la majorité absolue.

Le Liban est un pays démocratique. Il respecte le droit international et les valeurs et principes moraux sur lesquels il se fonde. Mon pays a été un Membre fondateur de l'Organisation internationale en 1945. Il a joué un rôle prépondérant dans la formulation de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Le Liban a démasqué et combattu du haut de cette tribune tous les mouvements et idéologies destructeurs qui, à nos yeux, entravaient la marche de la civilisation et l'avenir de l'humanité.

Nous sommes aujourd'hui aux côtés de l'Organisation dans sa lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes, d'autant plus que le Liban a connu les horreurs du terrorisme sur son sol; il a vu enlever, torturer et tuer des innocents. Il sait ce qu'est le terrorisme et, du fait de cette connaissance de première main, le condamne dans les termes les plus forts. Nous condamnons aussi ceux qui, volontairement, ne distinguent pas entre le terrorisme et la lutte pour la libération nationale. Il y a des gens qui exploitent la révolte universelle contre le terrorisme afin de salir les mouvements de libération nationale en les qualifiant de terroristes. La libération nationale est un droit et un honneur, elle est légitime, tandis que le terrorisme est un crime et une lâcheté.

Le Liban a recouvré sa stabilité et sa liberté. Nous ne sommes pas ici pour demander quoi que ce soit de spécifique pour nous-mêmes. Mais nous demandons aux Nations Unies de prêter plus d'attention à notre région. La région est profondément troublée, et regarder vers les Nations Unies pour qu'elles l'aident à rétablir la paix, car elle est l'Organisation qui bénéficie de la légalité internationale et elle est seule à même d'assurer la stabilité et la paix.

Nous demandons aux Nations Unies les choses suivantes. Premièrement, intensifier les efforts en vue de résoudre le problème du Moyen-Orient, et ce par l'application de ses résolutions concernant le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967, la création d'un État palestinien indépendant et souverain, le droit au retour des réfugiés palestiniens dans leur patrie. Plus on laisse le conflit du Moyen-Orient s'envenimer, plus la situation se complique et plus le Moyen-Orient est plongé dans le danger et la guerre.

Deuxièmement, assumer sa responsabilité pour résoudre le violent conflit en Iraq et y restaurer la paix, la stabilité et l'unité. Les Iraquiens ont beaucoup souffert et méritent le soutien ferme et continu de la communauté internationale pour qu'ils puissent reconstruire un ordre démocratique, libre et juste.

Troisièmement, aider le Moyen-Orient, berceau des trois religions monothéistes, à trouver un nouvel

ordre basé sur des solutions justes et équitables et sur le droit à l'autodétermination. Mettre fin à la course aux armements et au gaspillage des ressources, et débarrasser la région des armes de destruction massive.

Quatrièmement, encourager la formation d'organisations et d'associations civiles comme un premier pas nécessaire au processus de réformes et de démocratisation, car il est difficile d'édifier des systèmes démocratiques sans une société civile pluraliste et diversifiée. La démocratie repose sur les partis politiques, les syndicats et des organisations et associations humanitaires de toutes natures. Sans la société civile et ses organisations, il est vain de parler de démocratie et de réformes.

Le Liban possède une vision claire pour l'avenir de la région et de sa civilisation. Il entend jouer un rôle déterminant dans l'avenir, comme il l'a fait en créant une civilisation orientale qui puise ses sources dans le christianisme et l'islam.

Par sa dimension internationale, le Liban dépasse sa superficie et le nombre de ses habitants, grâce à sa diaspora présente dans les quatre coins du globe. Où qu'ils se trouvent, les Libanais sont les émissaires de l'innovation et de la production. Certains pays peuvent tirer gloire d'exporter des armements et de déployer des armées, mais le Liban, depuis l'aube de l'histoire, s'est consacré à exporter ses jeunes, son bien le plus précieux, dans tous les continents, où ils occupent les postes les plus élevés dans les universités, les centres de recherche, les industries et les entreprises.

Le Liban soutient l'Organisation des Nations Unies car sa vision de l'humanité et de son avenir est universelle. Mon pays dans le passé a beaucoup souffert précisément à cause de son universalisme, de son ouverture et de sa liberté. C'est parce que le Liban a beaucoup donné que le Liban mérite beaucoup.

En dernier lieu, je souhaite à l'Assemblée générale et à ses grandes commissions plein succès en traitant tous les points présents inscrits à l'ordre du jour. Le Liban y participera activement pour servir les objectifs des Nations Unies et faire progresser la cause de la liberté et de la paix.

*La séance est levée à 14 h 5.*